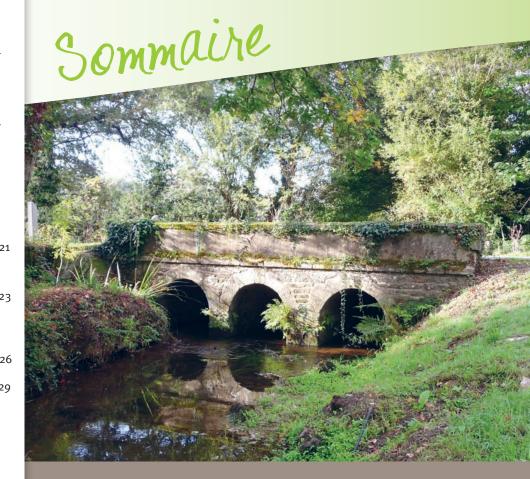
NOVA IMUZILLAG Magazine Janvier 2020 Magazine Janvier 2020



Mot du Maire 3-4
Le processus de revitalisation se met en place 5 Plan Local d'Urbanisme 5 Enfance Jeunesse 6-7 Accueil de loisirs Ty Moun 8 Espace jeunes 9 Lotissement La Chênaie 10 Église 10 Bibliothèque municipale Huguette Laudrain10 Vie économique 11 Côté nature 12 Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal 13-2
Arc Sud Bretagne
Vie des écolesÉcole communale JM Boëffard25-Amicale Laïque27École Sacré Cœur28-L'OGEC30Le bureau APEL30
Vie sociale et solidaireL'ADMR31Logements ESPACIL31Évolution du S.S.I.A.D32
Vie des associations culturelles L'ANHA
Vie des associations sportives Gym Club Noyalais
Histoire 44
Dépêches du mag 45
Etat civil 46
Memento47
Calendrier des manifestations

Directeur de la publication: Patrick BEILLON
Photos: couverture: Mairie;
sommaire: Pont du Moulin de Kerdréan @Mairie
Rédaction: service communication
Charte graphique, réalisation et impression

izatis.com
02 97 26 00 42
Crédit photos: Shutterstock, Fotolia, TASB
Imprim'vert tirage 1 300 exemplaires
Imprimé sur du papier issu de la gestion durable des forêts
Déoôt légal 1 m trimestre 2020



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - Fax. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h3o/17h15 Vendredi 9h/12h et 13h3o/16h3o Samedi 9h/12h

Services techniques

st.mairienoyalmuzillac@orange.fr

Permanences: le Maire et les Adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous

Le Maire: Patrick BEILLON

Les adjoints

- **Geneviève LAVIGNE** (Affaires sociales, Associations Culturelles)
- **Jean-Marc LE BRAS** (Urbanisme, Communication, Patrimoine, Tourisme)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Économie, Commerce, Sports, Haut débit, Marchés publics MAPA)
- **Daniel PASCO** (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

Motdu Maire



2019 s'en va, 2020 est déjà là, elle marque la fin de notre mandat que vous nous avez confié en mars 2014.

En mars 2020 auront lieu les élections municipales définissant la nouvelle assemblée chargée de conduire notre commune pour les 6 prochaines années.

En 2019 les travaux d'aménagement et de viabilisation de la 2^e tranche du lotissement « La Chênaie » ont été réalisés. 27 lots ont été mis en vente depuis le 25 mars 2019. À ce jour 24 sont réservés et une partie des permis de construire déposés.

Un lot de 1800 m² a été réservé par la société « Âges et Vies » afin de construire une résidence « domicile partagé », recevant un public âgé ou handicapé. 2 modules de 8 chambres individuelles, un salon salle à manger commun, une cuisine et une lingerie seront construits. Ce sont 16 résidents qui pourront être accueillis. Une équipe de 6 personnes accompagnera les personnes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le projet est actuellement à l'étude, le permis de construire devrait être déposé en 2020, restons prudent, mais croisons les doigts pour qu'il aboutisse.

Bonne nouvelle, les logements construits derrière l'école Sacré Cœur, rue Jacques Prévert verront le jour en 2020. Le bailleur social « Espacil » a validé et financé leurs constructions le 4 novembre dernier. Restait à signer le marché avec les entreprises et programmer le début des travaux. Ce dossier avait pris du retard pour des raisons de coût de construction bien plus élevé que prévu lors de l'étude de faisabilité.

Une fois les travaux réalisés, c'est la rue Jacques Prévert et le parking attenant qui pourront être aménagés. Les cars scolaires pourront donc emprunter cette rue par la suite.

Autre bonne nouvelle, la commune de Noyal-Muzillac est lauréate dans le cadre du concours AMI, proposé par la région, c'est une enveloppe de 657 000 euros qui nous a été attribuée. Elle nous permettra de reconstruire deux nouveaux bâtiments dans le centre bourg, sur les sites de l'ancienne ADMR et du presbytère. On y trouvera du logement, des locaux commerciaux, des services à vocation publique.

Le travail conduit par les élus, aidé du cabinet Terraterre, a porté ses fruits. Félicitations à eux.

Des travaux améliorant la circulation aussi bien automobile que piétonne dans le centre bourg seront aussi subventionnés, de même que pour le stationnement des véhicules.

Cette opération s'inscrit pleinement dans l'esprit de la loi « ALUR » qui oblige les collectivités à limiter la consommation des espaces agricoles, dans leur développement, en valorisant tout d'abord les zones creuses ou abandonnées dans les centres villes ou centre bourg.



D'autres bâtiments, actuellement dans le secteur privé, ont été ciblés et feront l'objet d'une surveillance de la part de la commune. Toujours dans le but de revitalisation de notre bourg, tout ce travail d'étude n'est pas seulement fait pour aboutir à des projets se réalisant sur les 3 ou 4 années prochaines, mais c'est aussi un travail de projection pour la décennie qui arrive.

Les travaux de réhabilitation du centre de loisirs sont en cours. L'ALSH y reprendra sa place en juillet prochain, dans des locaux dotés d'isolation thermique et phonique ainsi que d'un matériel de chauffage plus performant. Tout le bâtiment sur ce site sera rénové et équipé de la même manière.

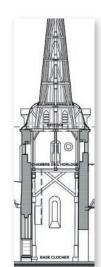
Nos travaux concernant l'accueil des adolescents aboutissent.

Un temps de réflexion mené par les élus et les ados, au cours de l'année 2018/2019, a permis la création d'une maison des jeunes qui verra le jour en 2020. Des activités sont déjà proposées lors des vacances scolaires afin de répondre à la demande des plus jeunes. Ce local se situe dans l'ALSH.

L'équipe d'animateurs est déjà à pied d'œuvre pour la réussite de ce projet qui sera une belle expérience collective.

Un city park a été installé sur le site du parc des sports. Cet équipement répond pleinement aux demandes de cette jeune population.

Vous l'aurez déjà constaté, le toit de notre église est en travaux. Une reprise très partielle de la charpente, surtout au bas du clocher va être faite et toute la zinguerie sera remise à neuf ainsi qu'une partie de la couverture à certains endroits. Le bas du clocher se verra doté d'un nouvel enduit. Le conseil municipal s'apprêtait à voter le choix de l'entreprise pour peindre les murs extérieurs, mais on s'est aperçu que la région pourrait nous débloquer des fonds finançant une descente des enduits actuels pour faire un jointement des pierres ce qui mettrait en valeur l'architecture de l'église. Les élus ont choisi d'étudier cette piste, plutôt que de se précipiter.



L'entretien des routes suit son cours, un budget lui est attribué tous les ans.

La première tranche d'aménagement foncier arrive à son terme. Lors du prochain mandat, un état des lieux sur le futur travail nécessaire devra être fait, et un budget devra être établi.

Le CCAS continue son travail, au côté de nos aînés, ainsi qu'auprès des plus démunis parmi nous.

Je remercie les associations pour leur travail effectué tout au long de l'année, de même pour les écoles, commerces et services.

Le personnel communal œuvre tout au long de l'année pour vous, par l'entretien de nos équipements pour donner à notre commune une image et une identité dont nous sommes tous fiers. Je les félicite pour leur dévouement.

Je vous souhaite avec le conseil municipal, une belle et heureuse année 2020, une bonne santé et surtout n'oublions pas « RESTONS SOLIDAIRES » .

Patrick BEILLON



Noyal-Muzillac, le processus de revitalisation se met en place!



Lauréate de l'appel à projets lancé par la région Bretagne, la commune va pouvoir engager les différentes étapes de revitalisation, et déjà les toutes premières réalisations apparaissent.

On se rappelle que les différents projets ont été élaborés en concertation avec les noyalais, enfants et adultes, ensuite mis en forme par l'équipe municipale assistée de l'atelier Terraterre et soutenus par quatre partenaires l'État, la Région Bretagne, l'Établissement Public Foncier et la Banque des Territoires.

Suivons quelques projets et leurs évolutions :

 Un cheminement piéton/vélo (la colonne verte) va parcourir le bourg du nord au sud, il sera connecté aux liaisons douces et traversera la place de l'église pour permettre un accès sécurisé aux structures de jeux, de sports ou de loisirs qui se trouveront à proximité de son tracé. Il favorisera les déplacements doux.

La venelle de Beaufort constitue la première partie de cet axe et son aménagement va commencer, une signalétique appropriée indiquera qu'il s'agit d'une voie douce tandis que bancs et bacs fleuris montreront que l'automobile n'est plus attendue à cet endroit, à l'exception de celles des riverains. Les structures de jeux et de loisirs sont déjà en place, structure de cordes et citypark.

Deux autres chantiers, totalement invisibles pour l'instant, se préparent ; il s'agit des bâtiments qui remplaceront l'ancienne ADMR et l'ancien presbytère. Ces futurs bâtiments auront une vocation mixte, pouvant accueillir commerces, logements et locaux de service public. Une préparation longue et importante s'amorce en amont (prise de contact avec les différents partenaires, plans de financement, recherche de subventions complémentaires, choix des architectes et de la maîtrise d'œuvre, etc.) avant que les premiers travaux ne puissent s'engager.

Communication :

Première étape : deux panneaux d'informations numériques vont être implantés très prochainement sur la commune : le premier situé en bordure de l'avenue des peupliers et un second devant la mairie. La fontaine sera réaménagée en parallèle.

 Acquisitions communales pour du logement et du commerce :

Première acquisition de la commune, la maison place de la bascule qui abritait une agence immobilière. Quelques travaux d'aménagement intérieur ont permis l'installation de trois nouveaux professionnels.

Au moins quatre années devraient être nécessaires à la réalisation complète de l'ensemble des actions prévues dans le cadre de l'appel à projets. Nos partenaires attendent pour la fin du mois d'octobre 2020 qu'elles soient déjà définies le plus précisément possible et surtout chiffrées.

Jean-Marc Le Bras et Christian Billy

Plan Local d'Urbanisme

Enfin le processus de révision du Plan Local d'Urbanisme touche à sa fin... Le nouveau PLU doit être approuvé avant la fin de l'année 2019, par un vote du conseil municipal.

Aussitôt le nouveau PLU approuvé, il est transmis au préfet pour un contrôle de légalité; une insertion dans la presse informera sur la délibération d'approbation tandis que cette même délibération sera affichée pendant un mois en mairie. Dès ces dernières étapes validées, le nouveau PLU deviendra le document de référence pour l'instruction des permis de construire.



Enfance Jeunesse

À l'instar des enfants noyalais, les projets communaux mûrissent et grandissent pas à pas. Par nos rencontres, nos échanges, nous apprenons à nous connaître et ainsi nous œuvrons tous pour un bourg attractif dans lequel chacun trouve sa place et l'envie de s'y épanouir. Gageons que cette année qui s'achève témoigne de cette volonté.

Les camps de l'été

Carton plein pour l'équipe de l'ALSH qui a su cette année encore combler les attentes de 48 enfants durant les vacances.

Trois camps de 5 jours et un mini camp de 3 jours ont permis de proposer des séjours découvertes, sportifs, originaux aux plus jeunes d'entre eux (3 à 11 ans). Selon les quotients familiaux, les camps de 5 jours sont proposés au tarif moyen de 165 euros en prenant en charge logement, transport, repas et animations voire visite.

Tout s'est très bien déroulé et c'est des souvenirs plein la tête qu'ils sont rentrés. Devant tant d'enthousiasme, nous réfléchissons dès à présent à la version été 2020.

L'ALSH en plusieurs étapes

Maud Pilia, directrice du Service Enfance-Jeunesse, confie les rênes de la direction de l'ALSH à Stéphane le Gorvic qui a pris ses fonctions dès la rentrée des classes.

Maud a pris en charge la création de « l'Espace Jeunes » amorcée pendant l'été.

Les travaux de rénovation de l'ALSH ont commencé en septembre. Ce bâtiment du cœur de notre bourg et chargé d'histoire d'enfants est le vaisseau-mère de l'accueil des enfants sur la commune. Sa rénovation était plus que nécessaire. Travaux d'isolation, d'adaptabilité, de chauffage, ... sont prévus pour qu'à la rentrée 2020, les enfants retrouvent en l'accueil de loisirs Ty Moun, un lieu toujours aussi agréable mais avec un confort optimisé.



Après le toit de l'école Jean-Marie Boëffard, la salle de sports, c'est le troisième bâtiment communal qui profite d'une rénovation importante. Le fait de continuer à utiliser des bâtiments déjà existants en les rénovant et en améliorant leurs performances énergétiques permet d'avoir un impact carbone bien plus faible que n'auraient eu des constructions neuves, pour l'accueil de loisirs ou la salle de sports par exemple.

Dans le cadre de la programmation des travaux, l'accueil des ados a été pris en compte, la salle possédant une mezzanine accueillera l'Espace Jeunes.

Accessible directement depuis la rue de la ferme du portail, cette nouvelle structure recevra les adolescents de 11 à 17 ans. Si toute cette jeunesse se partage un même bâtiment, tout est prévu pour que chacun trouve sa place dans des locaux clairement définis et indépendants.

L'espace jeunes

Les jeunes de la commune nous ont exprimé à plusieurs reprises leur souhait d'avoir un espace pour eux. Un espace pour se retrouver, se divertir, s'informer, se projeter, ... bref un espace à leur image.

Durant l'été, Maud a donc proposé des animations, des activités et des rencontres. Une quarantaine de jeunes en ont profité. Fort de cet enthousiasme, une formule identique leur sera proposée pendant toutes les vacances avec un abonnement annuel d'environ 5 euros.

En attendant leur local dédié, les ados se retrouveront durant les vacances dans la salle de réunion de la Michochêne.

Durant la période scolaire, Maud organisera régulièrement des réunions en vue de préparer leur aménagement dans leur espace.

Déco, règlement, activités, organisation, ... tout sera évoqué pour que chacun trouve sa place et s'approprie cet espace qui n'aura de vie que par le dynamisme et l'implication que les ados déploieront.

Donc, les jeunes, patientez encore un peu pour être « chez vous », mais lâchez-vous d'ores et déjà, et faites valoir votre enthousiasme auprès de Maud.

Un goûter pour tous

Au regard de l'appréciation tant des enfants que des parents, le goûter obligatoire reste de mise pour cette année scolaire.

Restaurant scolaire

À l'instar de la salle des plus grands, la salle des petits s'est dotée d'un mobilier neuf. La taille des nouvelles tables, leur performance anti-bruit, leurs couleurs acidulées sont autant d'éléments qui garantissent des repas dans le calme, la convivialité et l'expression de la gourmandise face aux plats proposés par Armandine et Marie-France nos excellentes cuisinières.

Côté cuisine, le matériel fait l'objet d'un suivi attentif. Souvent ancien, il doit être remplacé. Son renouvellement commencé l'année précédente se poursuit.

Le meilleur pour la fin...

Depuis quelques années à présent, la municipalité s'est attachée à mettre en place des espaces de loisirs pour les enfants, attractifs et surtout adaptés à leur âge. Les plus jeunes ont été les premiers gâtés et leur enthousiasme est toujours visible. Mais ils grandissent, vite, trop vite. Il était donc temps de leur proposer autre chose. Et c'est chose faite.



Entre les deux stades de foot, sous de grands arbres bien appréciables l'été, une structure à cordes nommée « Nid de Pies » a été installée. Ainsi les 8-12 ans ont leur lieu, avec quelques tables et bancs, l'endroit est propice aux goûters. Et avec deux jeux à ressorts, la petite enfance n'est pas encore trop loin.

Depuis l'automne, le haut du complexe sportif de la Michochêne est devenu le lieu incontournable des ados. Avec l'installation d'un city park sur gazon synthétique, muni de buts et paniers de baskets, des agrès de fitness, une table de Teqball (football sur table), nous répondons à une attente largement formulée lors des ateliers « Bouge ton bourg » menés avec les ados.

Avec leur concours, nous espérons que bienveillance et vivre ensemble seront les marques de ce lieu, que filles comme garçons profiteront de cette installation et que leurs parents, peut-être, se joindront à eux.

La commission Enfance-Jeunesse, vous remercie pour votre lecture mais avant tout pour votre participation à l'élaboration de ces projets qui sont avant tout les vôtres.

Tous se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et chaleureuse année 2020.

Valérie Lafaurie-Le Divellec Adjointe aux affaires scolaires et enfance - jeunesse









Nous adressons un remerciement sincère à Frédéric Lozevis pour les décorations faites devant la chapelle de Benguë ainsi que l'installation des petites maisonnettes sur la place de l'église et l'embellissement du puits. ■



Accueil de loisirs Ty Moun

Un été riche en activités!

Après avoir clôturé une année placée sous le thème des arts en folie par une exposition le 3 juillet, retraçant les différentes périodes de l'année et présentant de nombreuses activités réalisées par les enfants, l'accueil de loisirs a ouvert les portes de son camping Ty Moun le lundi 8 juillet 2019. Un été placé sous le signe des 4 éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu. Et rythmé par des activités, temps forts et sorties.





Au mois de juillet les enfants ont pu visiter la caserne des pompiers de Muzillac pour une immersion au plus près de ces héros du quotidien, ils ont ensuite pris place dans un véritable planétarium installé dans les locaux de l'Alsh par l'association SPICA (Sciences et Phénomènes Insolites du Ciel et de l'Aéronautique). Ils ont pu visiter les éoliennes de Saint-Nazaire ainsi que plonger dans la Cité de la Voile de Lorient et le sous-marin, sensations garanties!

Avec une fréquentation moins importante, le mois d'août ne fut pas en reste puisque les enfants ont visité la passe à poissons et le barrage d'Arzal et ont pu profiter d'un après-midi sur la plage de la Mine d'or à Pénestin. Ils



sont allés également à la piscine de Surzur, ils ont visité la Ferme Kerant'Anes de Malansac, et terminé l'été par une journée à l'Accrobranche Celt'Aventures de Sarzeau. Un thème qui a permis aux enfants, aussi bien petits que grands, de s'amuser, de prendre le temps, de découvrir et vivre de nouvelles expériences. Le tout sur fond d'ambiance camping avec des animateurs qui ont joué le jeu tout l'été, danses, défis et radio camping...

Pour le plus grand plaisir des enfants... et des adultes.

Une rentrée mouvementée!

La rentrée 2019 annonce quelques changements puisque l'Alsh a accueilli un nouveau directeur, Stéphane Le Gorvic, et a déménagé dans de nouveaux locaux (École Jean-Marie Boëffard et salle du Bois Gestin) le temps des travaux prévus toute l'année scolaire. L'équipe a donc défini les orientations de l'année scolaire 2019-2020, en prenant toujours en compte les souhaits et



envies des enfants. Le thème retenu pour cette année s'intitule « Voyages dans l'imaginaire ». Le merveilleux, les contes et légendes, le Petit Prince, Donjons et Dragons, les mondes fantastiques, la mythologie, la féérie... seront proposés aux enfants tout au long de l'année. Des sorties et interventions auront lieu à côté des activités et permettront aux enfants de s'évader, de développer leur créativité, de favoriser la cohésion de groupe par le partage d'idées et l'acceptation des différences puisque nous avons tous notre propre imaginaire. Une année placée sous le signe du rêve, de l'évasion et du partage.

L'Accueil de loisirs TY Moun sera fermé durant les vacances de Noël, du lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020.

Espace jeunes

Du nouveau pour les ados!



Depuis les vacances de la Toussaint, les jeunes noyalais peuvent se retrouver dans le nouvel Espace Jeunes de la commune. Il est ouvert à chaque période de vacances scolaires et provisoirement situé dans la salle de réunion de la salle de sport, aménagée en local jeunes pour l'occasion. Babyfoot, fléchettes, coin salon avec canapés, jeux, matériel de sport et d'activités, les jeunes peuvent profiter librement de ce qui leur est mis à disposition.



La création d'un Espace Jeunes ne répond pas seulement à une demande du public, mais c'est également le fruit d'une réflexion et de choix éducatifs. C'est un lieu où les adolescents peuvent se rencontrer, se regrouper, mais aussi être en contact avec un adulte, qui doit savoir garder la bonne distance pour rester à l'écoute tout en respectant l'entre soi des adolescents, et ainsi garder leur confiance. Au travers d'actions, l'Espace Jeunes vise l'épanouissement des jeunes, le développement de leur autonomie, l'encouragement de leurs prises d'initiatives telles que choisir, décider, proposer, et un accompagnement pour leur permettre de trouver du sens à leur quotidien et à leurs actions futures.

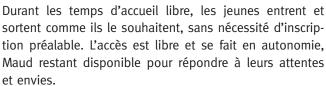
Pour communiquer avec les ados et les familles, Maud est présente régulièrement sur les réseaux sociaux via les comptes Instagram et Facebook. Labellisée « Prome-



neur de Net » par le dispositif de la CAF, Maud assure une veille hebdomadaire sur internet dans le but d'assurer une présence éducative, d'être disponible pour les jeunes, de renforcer le lien social et les sensibiliser à l'usage d'internet.

L'Espace Jeunes est ouvert tous les jours de 14h à 18h30 et certains soirs de 18h30 à 21h30 ou 22h, en fonction du programme. Il propose deux formules d'activités :

- Des activités spécifiques, sorties ou soirées
- Des temps d'accueil libre



Pour les activités spécifiques, sorties ou soirées, une inscription est obligatoire, le nombre de places étant limité. Maud organise les groupes afin de satisfaire le plus grand nombre, en fonction de leurs âges et affinités. Le programme en tenant compte des désirs des jeunes, qui sont invités à exprimer leur point de vue régulièrement.

Pour pouvoir accéder à la structure, une fiche d'inscription est nécessaire, accompagnée d'une cotisation annuelle. Les documents et programmes sont téléchargeables sur le site internet de la mairie :

http://www.noyal-muzillac.fr/adolescents/

Contact

Pour plus d'informations, contacter Maud PILIA par téléphone au 07 57 44 22 87 ou par mail à l'adresse suivante :

direction.sej.noyalmuzillac@orange.fr.



Vilcommunale

Lotissement La Chênaie

Les constructions de la première tranche sont sorties de terre, deux sont habitées depuis la fin de l'été.

Les travaux de la deuxième tranche sont en cours de réalisation (terrassement, réseaux eaux pluviales, eaux usées, eau potable, réseaux électriques et téléphoniques)



Au cœur du lotissement, la commune en partenariat avec la société Âges et Vie souhaite implanter « un domicile partagé » pour 16 personnes âgées, ce projet est à l'étude, affaire à suivre!

Marie-Annick BOUIT

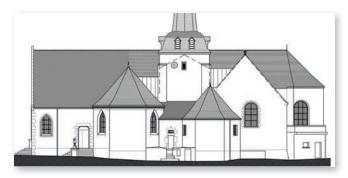
Église

Les travaux de rénovation de l'église ont commencé.

Ils concernent dans un premier temps le clocher avec des interventions au niveau de la couverture et des menuiseries; l'enduit ciment qui recouvre les murs du clocher va aussi être retiré pour être remplacé par un enduit chaux à pierre vue; les contreforts du clocher vont être rejointoyés avec un mortier à base de chaux.

Le ciment utilisé dans les mortiers d'assemblages, les joints ou les enduits, fragilise les murs de pierre en bloquant les échanges hygrométriques entre l'intérieur et l'extérieur de murs ; les murs ne « respirent » plus quand ils sont enduits, l'humidité s'accumule à l'intérieur des murs et les dégradent, ils deviennent aussi plus sensibles au gel, aux dégradations par les intempéries, aux fissures et aux lézardes.

Sera aussi réalisé un étaiement de la base du clocher pour permettre des réparations de sa structure interne où des fragilités ont été détectées.



Certains travaux auront lieu avant le printemps de façon à ne pas déranger les chauve-souris qui rejoignent le clocher au mois d'avril.

À terme le souhait de l'équipe municipale serait de retirer l'enduit qui recouvre tous les murs extérieurs de l'église pour faire réapparaître les pierres et lui redonner son aspect originel. C'est un projet de rénovation dont la réalisation s'étendrait sur plusieurs années. Elle est conditionnée par l'obtention de subventions pérennes qui permettraient d'entamer ces travaux avec une incidence supportable sur le budget de la commune.

Jean-Marc Le Bras

La bibliothèque municipale Huguette Laudrain

Voilà, une nouvelle année arrive et nous souhaitons que celle-ci soit pleine de promesses et de surprises.

La bibliothèque de Noyal se porte bien, de nouveaux lecteurs ont rejoint les rangs des adhérents. Cela nous fait bien plaisir. Cet endroit doit être un rendez-vous convivial pour tous, malgré l'exiguïté du lieu.

En 2019, nous avons eu beaucoup de dons et nous remercions chaleureusement toutes ces personnes qui au lieu de jeter leurs livres nous en font profiter. Nous avons enregistré et couvert tous ces ouvrages qui désormais trônent fièrement dans les rayons.

Le vide grenier de fin août à Noyal nous a permis de récupérer une belle somme, pour acheter des ouvrages neufs. Si vous avez des titres de romans ou documentaires que vous voudriez voir à la bibliothèque, merci de nous en faire part, lors des permanences.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent pour faire vivre ce lieu et pour que Noyal puisse être fier d'avoir une telle bibliothèque.

Les années futures verront sûrement la création d'un nouveau lieu, mais attendons encore un peu!

Les bibliothécaires de Noyal vous souhaitent une belle année 2020, et espèrent que les livres que vous emprunterez vous feront rêver et vous emmèneront en voyage.

Geneviève Lavigne

Vie économique

3 nouvelles activités à Noyal-Muzillac



La maison la plus ancienne de Noyal, au 9 place de la Bascule, a connu des usages très variés, sans doute le charme particulier de cette grande demeure fait qu'elle ne reste jamais longtemps sans occupant. Épicerie, bar, boucherie, station-service, pharmacie, boutique de décoration, agence immobilière sont les activités très diverses qu'elle a accueillies pendant les cinquante dernières années.

Sa localisation centrale, sa visibilité mais aussi la volonté de protéger un patrimoine ancien en continuant à le faire vivre ont incité le conseil municipal à en faire l'acquisition tout récemment dans le cadre du processus de revitalisation.

Trois nouveaux professionnels l'ont depuis investi pour des activités encore différentes de celles qu'elle a connues, sophrologie, éducation spécialisée et ostéopathie.

Carine Sumereau est sophrologue :

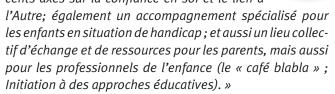
Elle propose des séances individuelles destinées aux enfants, aux adultes et aux familles, mais également des ateliers de groupe pour enfants ou adultes. « La sophrologie est une technique de relaxation dynamique permettant de travailler le

lien entre le corps et l'esprit. Les séances de sophrologie

permettent de se relier à soi, de libérer tensions et stress, d'apprendre à mieux gérer ses émotions. »

Elle est également ambassadrice du concept « Mon Moment Magique » (MMM) et anime des ateliers bien-être pour les enfants âgés de 6 à 12 ans portants sur des thématiques diverses et variées, par exemple un cycle de 5 ateliers en début d'année 2020 axé sur la « découverte des émotions » (www.monmomentmagique.com).

Claire Vasseur est éducatrice spécialisée et accompagnatrice familiale. Elle nous décrit son activité : « j'accueille parents et enfants ensemble afin de favoriser l'échange pour aller vers plus de sérénité au sein de la famille. Je propose le samedi des ateliers pour les enfants et les adolescents axés sur la confiance en soi et le lien à



Elle utilise différentes approches : celle de Maria Montessori, et de Faber et Mazlich, la systémie et la CNV. Elle travaille à son cabinet, mais aussi à domicile ou au sein de l'école selon le besoin.

Jean-François Mordel a ouvert un cabinet en traitement énergétique et ostéopathie. Il utilise une technique de soins manuels, la biokinergie, une méthode dérivée des techniques de médecines chinoises se servant des points et des méridiens.



« La Biokinergie est une méthode qui a pour objectif de remonter à l'origine des déséquilibres qui affectent le fonctionnement du corps : elle associe dans une même approche : la détente des muscles, la libération des blocages articulaires et la stimulation des points d'acupuncture. » •

Contact

Carine Sumereau o6 50 53 74 60 Claire Vasseur o6 07 24 45 83 Jean-François Mordel o6 89 55 51 71

Vilcommunale

Noyal-Muzillac, côté nature

Découvrir la biodiversité





Notre commune a su préserver ses paysages. Son bocage, ses petits boisements, ses vallons et zones humides abritent une biodiversité encore incomplètement inventoriée. Encore moins connues, des mares ponctuent notre campagne. Certaines peuvent être d'anciens trous d'extraction de pierres ou de glaise ayant servi à construire les anciens bâtiments. La majorité ont été creusées dans les prairies pour abreuver le bétail. Elles sont certes présentes dans les zones humides mais constituent aussi des écosystèmes humides miniatures dans des zones plus sèches.

Toute une vie aquatique riche et diversifiée s'y épanouit. Salamandre tachetée, triton palmé, crapaud commun, rainette verte, grenouille verte et grenouille agile s'y reproduisent, passant le reste du temps dans les boisements, talus haies et prairies environnantes. Ces petits bouts de rêve, ces personnages de contes, ces représentants du merveilleux cohabitent avec nous grâce à de simples trous d'eau! Du grand spectacle à peu de frais et à disposition de chacun, pour peu qu'il s'en aperçoive.

Aujourd'hui, les vaches boivent l'eau des abreuvoirs. L'approvisionnement est plus simple et certains problèmes sanitaires sont réglés. Oubliés, les trous d'eau se comblent peu à peu. Les méthodes de culture ont évolué. Les agriculteurs ont toujours plus de travail à fournir dans des conditions matérielles toujours plus tendues. Dans ce contexte, passer du temps à manœuvrer pour contourner une mare n'est plus accepté. On peut le comprendre. On compatit.

On peut tout de même maintenir cette diversité. Les amphibiens vivent une dizaine d'années. Si une mare disparaît puis est réhabilitée quelques années plus tard, des populations de tritons peuvent réapparaître grâce aux adultes ayant survécu aux alentours. Le premier ingrédient pour y arriver, c'est de se parler! Faire connaître aux usagers des terrains quelle richesse ils côtoient. Faire savoir que si une mare disparaît, on pourrait en reconstituer une autre à un endroit où elle ne gêne pas. Dans le respect de ceux qui travaillent pour nous nourrir. Alors, quand est-ce qu'on leur rend visite à ces mares et leurs habitants?

Ludovic Fleury

Comptes rendus des réunions du conseil municipal

• Conseil du 27 mai 2019

Lotissement communal La Chênaie 2e tranche : attribution des marchés de travaux

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour les travaux de viabilisation de la 2° tranche du lotissement communal La Chênaie, selon une procédure adaptée et conformément à l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres et **propose** à l'assemblée municipale de retenir les offres économiques et techniques qui lui semblent les plus avantageuses pour la collectivité à savoir :

Lot	Descriptif	Entreprise	Montant HT
01	Terrassements, voirie, assainissement et préparation du sol	CHARIER TP	408 741,89€
02	Plantations et mobilier urbain	ID VERDE	22 452,45€
		Total	431 194,34€

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés (pour le lot $n^{\circ}1$), et par 15 voix pour et 1 abstention (pour le lot $n^{\circ}2$) **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Programme de voirie rurale 2019 : attribution du marché de travaux

- Curage de fossés :
- VC 201 Bel Air-Kervy
- VC 34 Pont-Pily-Trébigan
- Réfection de voirie (bicouche fluxé) :
- VC 34 Pont-Pily-Trébigan
- VC 202 Larcan
- VC 91 Carné
- Réfection de voirie (enrobés) :
- VC 43 Rangornan
- VC 26 Trebenan
- VC 17 Le Houssa

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre économique et technique qui lui semble la plus avantageuse pour la commune, à savoir celle présentée par l'entreprise CHARIER TP pour un montant total de 84 988,68€TTC.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Aménagement d'un atelier de dépeçage et de découpe du gibier : sollicitation d'une subvention auprès du département

Monsieur le Maire propose aux élus municipaux d'adopter le projet d'aménagement d'un atelier de dépeçage et de découpe du gibier au sein des ateliers municipaux, et ainsi de solliciter une aide financière auprès du département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST).

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **décide** d'adopter le programme d'aménagement d'un atelier de dépeçage et de découpe du gibier et **sollicite** pour ces travaux une aide financière auprès du département à hauteur de 25 % au titre du Programme de Solidarité Territoriale.

Dépenses :

Nature des Travaux	Coût HT €
Maîtrise d'œuvre (estimation)	4 000,00
Travaux de maçonnerie	9 419,25
Travaux menuiseries - charpente	8 554,38
Travaux électricité - plomberie	5 333,10
Travaux carrelage - faïence	8 549,71
Marge pour imprévus (3%)	955,69
TOTAL	36 812,13

Recettes attendues:

Recettes attendues	Coût HT €
Programme de Solidarité Territoriale (PST) - Taux 25%	9 203,03
Autofinancement et/ou emprunt	27 609,10
TOTAL	36 812,13



Arc Sud Bretagne : convention de financement Aménagement numérique pour la phase 2 Bretagne Très Haut Débit

Monsieur le Maire rappelle que la Région Bretagne a décidé le raccordement à la fibre optique de l'ensemble des bretons d'ici 2030 dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD). Cette vaste opération est prévue en trois phases :

- 2014-2018
- 2019-2023
- Après 2023

Au cours de la première phase, le territoire communautaire a vu le déploiement de la fibre optique s'opérer dans le centre bourg de la commune de Muzillac.

Au cours de cette deuxième phase, le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne, en lien avec le Département du Morbihan, a décidé de raccorder à la fibre optique en intégralité les communes suivantes : Muzillac, La Roche-Bernard, Nivillac. La commune de Damgan sera partiellement raccordée (secteur centre bourg et Pénerf). Le raccordement s'opérant du Nœud de Raccordement Optique (NRO) jusqu'à la ligne finale, à l'exception de la commune de Billiers, toutes les communes seront impactées par cette phase 2.

Monsieur le Maire rappelle également que le financement de cette opération a été défini à hauteur de 990€ par prise déployée, financée à 50% par la Région Bretagne et le Département du Morbihan, soit 25% chacun. Le solde, soit 445€ par prise, est réparti à parts égales entre la communauté de communes Arc Sud Bretagne et la commune concernée.

Le tableau prévisionnel du financement de cette phase 2 est défini de la manière suivante :

Communes concernées par la phase 2 du BTHD

2019 - 2023					
Communes	nombre de prises	Montant total participation communale	Montant total participation EPCI		
Ambon	206	45 835,00 €	45 835,00 €		
Arzal	247	54 957,50 €	54 957,50 €		
Damgan	1 277	284 132,50 €	284 132,50 €		
Le Guerno	83	18 467,50 €	18 467,50 €		
Marzan	295	65 637,50 €	65 637,50 €		

Muzillac	1 834	408 065,00 €	408 065,00 €
Nivillac	2 493	554 692,50 €	554 692,50 €
Noyal-Muzillac	595	132 387,50 €	132 387,50 €
Péaule	1 303	289 917,50 €	289 917,50 €
La Roche-Bernard	798	177 555,00 €	177 555,00 €
Saint-Dolay	97	21 582,50 €	21 582,50 €
Total	9 228	2 053 230,00 €	2 053 230,00 €

Monsieur le Maire propose de signer la convention avec la communauté de communes Arc Sud Bretagne afin de définir les modalités financières de cette refacturation.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante à l'unanimité des suffrages exprimés, **approuve** la convention de financement telle que présentée ci-dessus.

• Conseil du 27 Juin 2019

Travaux de mise en sécurité de l'ossature charpentée du beffroi de l'église : désignation de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 10 mai 2019 pour la mise en sécurité de l'ossature charpentée du beffroi de l'église, selon une procédure adaptée et conformément à l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

Sur les quatre entreprises consultées, seule une a répondu, l'entreprise Jehanno.

La commission municipale « marchés publics », assistée par le cabinet Antak, maître d'œuvre, a procédé le 24 juin dernier à l'analyse de l'offre enregistrée à l'issue de cette consultation, conformément aux critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Au terme de cette analyse, Monsieur le Maire **propose** à l'assemblée municipale de retenir l'offre économique et technique présentée par **l'entreprise JEHANNO** basée à Locqueltas pour un montant de **25 298,40€ TTC.**

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Travaux de ravalement des façades extérieures et révision de la toiture de l'église Saint-Martin : attribution des marchés de travaux

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour les travaux de ravalement des façades extérieures et révision de la toiture de l'église, selon une procédure adaptée et conformément à l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

La commission municipale «marchés publics», assistée par le cabinet Antak, maître d'œuvre, a procédé le 24 juin à l'analyse des offres enregistrées à l'issue de cette consultation.

Au terme de cette analyse, Monsieur le Maire **propose** à l'assemblée municipale de retenir « les offres économiques et techniques » qui lui semblent les plus avantageuses pour la collectivité à savoir :

Lot	Descriptif	Entreprise	Montant HT
01	Peinture	Déclaration sans suite (pas d'offre)	
02	Couverture/ zinguerie	SARL Le Neveu	53 100,75 €
03	Charpente/ menuiserie Atelier Jehanno 17		17 830,40 €
		Total	70 931,15 €

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, par 17 voix pour, et 1 abstention **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Immeuble place de la bascule : acquisition de l'usufruit

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de réhabiliter l'immeuble du 9 Place de la Bascule en vue d'y réaliser un local commercial au rez-de-chaussée un logement à l'étage.

Ce projet nécessite l'acquisition de ce bâtiment sis 9 Place de la Bascule, cadastré YC 22 d'une surface totale de 116 m². Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune a décidé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée.

Cet établissement est habilité à procéder, pour le compte des collectivités territoriales, à toutes acquisitions foncières, opérations immobilières, études et travaux de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme.

Un accord amiable a été conclu entre les propriétaires de l'immeuble pour une vente au prix de 138000,00€.

Pour procéder aux travaux de réhabilitation du bien, sous maîtrise d'ouvrage de la commune, et permettre ensuite sa mise à disposition pendant la durée de portage de ce bien par l'EPF, il est proposé que la Commune acquière l'usufruit de ce bien, l'EPF conservant la nue-propriété.

Monsieur le Maire expose que le droit de propriété donne au propriétaire trois sortes de prérogatives :

- le droit d'utiliser le bien (par exemple l'habiter, faire des travaux...),
- le droit de percevoir les revenus du logement (par exemple, le louer et percevoir les loyers),
- le droit de disposer du logement (par exemple, le vendre).

Il est possible, pour le propriétaire (l'EPF), de séparer ces prérogatives en deux groupes :

- d'une part, l'usufruit qui comprend le droit d'utiliser et de percevoir les revenus,
- d'autre part, la nue-propriété qui comprend le droit de disposer de l'immeuble (le vendre, par exemple).

Le droit de propriété est donc la combinaison de l'usufruit et de la nue-propriété.

L'acquisition de l'usufruit par la Commune lui permettrait donc d'utiliser ce bien, de réaliser les travaux nécessaires à la réhabilitation, de la mettre à disposition et de percevoir les loyers.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- autorise à intervenir à l'acte de vente en vue d'acquérir l'usufruit pour un montant de UN EURO (1,00€). L'Établissement Public Foncier acquérant la nue-propriété pour un montant de CENT TRENTE-SEPT MILLE NEUF-CENT-QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (137.999,00€).
- approuve l'acquisition de l'usufruit du bien immobilier sis 9 Place de la Bascule, cadastré YC 22 pour une valeur de 1,00€, la nue-propriété étant acquise par l'EPF Bretagne,
- autorise Monsieur le Maire ou Madame la 1^{ère} adjointe à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment l'acte de vente à intervenir.



Arc Sud Bretagne: accord local sur la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire à compter de 2020

Monsieur le Maire informe que par délibération n°65-2019 du 14 mai 2019, le Conseil Communautaire a approuvé la répartition des sièges selon la règle de l'accord local présenté ci-dessous :

Communes	Population Municipale au 1 ^{er} janvier 2019	Droit commun	Accord local	Nombre actuel de conseillers communautaires
Muzillac	4 999	6	6	5
Nivillac	4 551	5	6	4
Péaule	2 651	3	4	4
Noyal- Muzillac	2 525	3	4	3
Saint-Dolay	2 465	3	3	3
Marzan	2 286	2	3	3
Ambon	1 822	2	3	3
Damgan	1 700	2	2	3
Arzal	1 631	2	2	3
Le Guerno	960	1	2	2
Billiers	946	1	2	2
La Roche- Bernard	685	1	1	2
Total	27 221	31	38	37

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **approuve et valide** la proposition d'accord local présenté ci-dessus dans le cadre de la recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne à compter de 2020.

Morbihan énergies : convention pour l'extension des réseaux (électricité, télécom et éclairage) de la 2º tranche du lotissement communal « La Chênaie »

Monsieur le Maire fait part aux élus municipaux des propositions du syndicat Morbihan Énergies de réaliser les travaux d'extension du réseau d'électricité, éclairage public et télécom de la 2e tranche du lotissement communal « La Chênaie » :

Le coût total de ces travaux s'élève à 84420€ TTC, dont **54880€ TTC à la charge de la commune** et 29540€ à la charge de Morbihan énergies.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Eau du Morbihan : convention pour l'extension du réseau d'eau potable de la 2° tranche du lotissement communal « La Chênaie »

Monsieur le Maire fait part aux élus municipaux de la proposition du syndicat Eau du Morbihan de réaliser les travaux d'extension du réseau d'eau potable de la 2e tranche du lotissement communal « La Chênaie » pour un montant estimé de 77054€ HT.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Lotissement communal La Chênaie 2^e tranche : fixation du prix de vente des lots

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de déterminer le prix de vente des lots de la 2^e tranche, à savoir les mêmes tarifs que pour la 1^{ère} tranche du lotissement :

- 67 € TTC le m² pour les primo-accédants
- 74€ TTC le m² en acquisition libre.

Étant donné que le budget lotissement est assujetti à la TVA, la commune devra s'acquitter de la TVA sur la marge, c'est-à-dire sur la différence entre le prix de vente et le prix d'achat des parcelles d'origine.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **autorise** le Maire, ou en cas d'empêchement, Madame la 1ère adjointe ou le clerc de notaire de l'étude de La Roche-Bernard, à signer les actes de vente, contrats de réservation, ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

Questions et informations diverses

Voie piétons et vélos reliant le bourg à Kervy : étude de faisabilité

Monsieur le Maire fait part de la consultation de cabinets pour une étude de faisabilité du projet de cheminement doux reliant le bourg et le village de Kervy et Pont-Pily. Cette étude comprend un levé topographique, un schéma d'aménagement, un plan et un estimatif du coût des travaux.

Après avoir présenté les différentes offres, Monsieur le Maire propose de retenir celle de l'entreprise ECR environnement basée à Larmor-Plage, pour un montant de 4020€ TTC.

Après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

• Conseil du 26 septembre 2019

STGS: présentation du compte-rendu annuel 2018

Les chiffres-clés du service :

Bilans sur la préservation de l'environnement	2017	2018
Nombre d'abonnés raccordés sur la station	621	625
Volume annuel reçu (m³)	48 696	65 400
Soit un volume moyen (m³/j)	133	179
Nombre de bilans autosurveillance réalisés	12	11
dont nombre de bilan conforme	12	10
Production de boues en tMS/an	13,89	12,55
Production de boues en volumes (m³/an)	352	378
Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an	12,65	15,12
Taux de rejet sans traitement	0%	0%
Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an	0	0
Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (mesure de débit)	0	0
Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)	0	0
Taux d'eau parasite (B-A)/B	31,9%	46,5%
Conformité des équipements aux prescriptions nationales	100%	100%
Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales	100%	100%

Travaux neufs:

3 branchements neufs ont été réalisés.

Travaux de renouvellement :

Site	Équipement	Description	Coût
Station d'épuration	Pompes polymère	Renouvellement kit de dosage	745,00 €
Station d'épuration	Traitement des boues	Renouvellement stator pompe gaveuse	711,00 €
PR Pont Noyal Serrurerie Renouvellement serrure et capteur de niveau		871,00 €	
		Total	2 328,00 €

Suggestions d'amélioration :

• Réseau :

Des corps étrangers type lingettes, serviettes hygiéniques, serpillères provoquent des dysfonctionnements sur l'écoulement dans les réseaux et les équipements électromécaniques.

• Boîtes de branchement :

Il serait souhaitable, chaque fois que possible, de mettre en conformité les branchements existants non équipés de boîtes de branchement :

- Séparation domaine privé / domaine public
- Contrôle de la conformité des écoulements

Évolution du prix sur une facture de 120 m³ (consommation annuelle moyenne pour un ménage de 4 personnes) :

	Montant au 1 ^{er} janvier 2017	Montant au 1 ^{er} janvier 2018	Montant au 1 ^{er} janvier 2019
Part délégataire (HT)			
Abonnement	34,33	34,52	35.00
Prix HT/m³	1,797	1,807	1.833
Consommation de 120 m³	215,64	216,84	219.96
TOTAL HT	249,97	251,36	254.96
Part collectivité (HT)			
Prix HT/m³	1,66	1,66	1.66
Consommation de 120 m³	199,20	199,20	199.20
TOTAL HT	199,20	199,20	199.20
Sous-Total HT	449,17	450,56	454.16
Sous-Total TTC (TVA 10%)	494,08	495,62	499.58
Redevance Agence de l'eau			
Modernisation des réseaux			
de collecte - Prix au m³	0,18	0,18	0.15
Pollution domestique - Prix au m³	0,30	0,30	0,30
Redevance HT pour 120 m³	57,60	57,60	54,00
Total TTC (TVA 5,5% pollution	61,74	61,74	57.78
et TVA 10% modernisation			
Total TTC facture assainissement pour 120 m³	555,82	557,36	557.36
Prix au m³ TTC final	4,63	4,64	4.64



Réhabilitation énergétique ALSH: demande de subvention à la Région

Monsieur le Maire expose que le projet de réhabilitation énergétique du centre de loisirs, dont le coût prévisionnel s'élève à 426 264,05 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention régionale dans le cadre du contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Vannes 2014-2020.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses :

	Montant HT €
Travaux	385 208,65
Contrôle technique	2 130,00
Mission coordination	1 739,00
Diagnostics	1 670,00
Honoraires Moe	35 516,40
TOTAL	426 264,05

Recettes:

	Montant	%
Région - contrat partenariat	90 140,95	21,15
État - DETR	123 998,00	29,08
Département - PST	72 969,00	17,12
Autofinancement	139 156,10	32,65
TOTAL	426 264,05	100,00

L'échéancier prévisionnel est le suivant : début des travaux septembre 2019, pour une durée de 10 mois.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet de réhabilitation énergétique du centre de loisirs;
- adopte le plan de financement exposé ci-dessus ;
- **sollicite** auprès de la Région Bretagne une subvention au titre du contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Vannes 2014-2020.

Immeuble Place de la Bascule : convention d'occupation précaire

Monsieur le Maire rappelle que la commune (usufruit) et l'Établissement Public Foncier de Bretagne (nue-propriété) ont acquis, **au titre de réserve foncière**, l'immeuble sis 9, Place de la Bascule.

Après avoir pris connaissance des projets de convention, et en avoir délibéré par vote à main levée, le conseil municipal à l'unanimité :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions jointes en annexe :
- avec Monsieur Jean-François MORDEL Ostéopathe -(local 1)
- avec Mmes Claire VASSEUR Éducatrice spécialisée et Carine SUMEREAU - Sophrologue - (local 2).

Panneau d'information numérique : attribution marché

Monsieur le Maire rappelle les éléments financiers présentés par Monsieur LE BRAS lors de la réunion du 27 mai dernier :

	CENTAURE SYSTEMS	LUMIPLAN
Panneau simple face	8 290,00	9 200,00
Abonnement annuel	238,80	240,00
Maintenance (à c/3 ^e année)	650,00	552,00

Au terme de cette présentation, Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de retenir l'offre présentée par l'entreprise CENTAURE SYSTEMS, pour un montant de 16 580 € HT (8 290 € HT pour 2 panneaux - abonnement annuel : 477,60 € (238,80 € HT x 2 panneaux) - maintenance annuelle à compter de la 3^e année : 1 300 € HT (650 € HT x 2 panneaux).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée, à l'unanimité :

- **émet** un avis favorable concernant cette proposition.
- **précise** que les crédits sont ouverts à l'article 2188 de l'opération 113 « Aménagement urbain ».

Après débat, le choix des lieux d'implantation est arrêté comme suit : un devant la mairie et un Avenue des Peupliers.

Travaux église

Monsieur le Maire rappelle que le lot peinture du marché de travaux de l'église a été déclaré infructueux (aucune offre reçue), et qu'une consultation directe a donc été effectuée ; le cabinet ANTAK, maître d'œuvre, procède actuellement à l'analyse des offres.

Il indique qu'un dossier de demande de subvention avait été déposé auprès de la Région Bretagne, au titre de la restauration, conservation, valorisation du patrimoine non protégé, et que l'éligibilité du dossier est conditionnée par le respect des préconisations issues de l'étude diagnostique. Le maître d'œuvre va donc consulter parallèlement des entreprises susceptibles de réaliser des travaux de réfection d'enduit pierre vue et de reprise d'appareillage granit.

Eau du Morbihan : désignation des délégués au collège électoral - périmètre Arc Sud Bretagne

Monsieur le Maire indique que les nouveaux statuts de Eau du Morbihan, applicables à compter du 1^{er} janvier 2020, ont été entérinés par arrêté préfectoral du 23 juillet 2019.

En application de la loi NOTRe, l'assemblée délibérante du Syndicat doit être intégralement renouvelée. Il est donc nécessaire de procéder à la désignation des 2 représentants de la commune au Collège, dorénavant défini à l'échelle de l'EPCI.

Pour rappel, le Collège du périmètre de Arc Sud Bretagne se compose de 26 membres, dont :

- 8 membres désignés par le SIAEP de Questembert, soit
 2 par communes pour Le Guerno, Marzan, Péaule et Noyal-Muzillac;
- 2 membres désignés par chaque commune de Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche-Bernard, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac et Saint-Dolay.

Le Collège, réuni courant décembre, procédera à la désignation des 4 délégués qui siégeront au Comité Syndical de Eau du Morbihan à compter de janvier 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée, (17 voix pour et 2 abstentions) :

• **désigne** les deux représentantes, Mme Marie-Annick BOUIT et Mme Maryvonne TATARD.

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Questembert : dissolution

Monsieur le Maire expose :

Suite au transfert des compétences transports à la Région Bretagne (Loi NOTRe), et à l'harmonisation des politiques de transport, la Région Bretagne souhaite reprendre au 1er janvier 2020 cette compétence en direct.

Par délibération du 18 juin 2019, le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de QUESTEMBERT a voté sa dissolution au 31 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée (16 pour, 2 contre, 1 abstention) :

- **prend acte** de la dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de QUESTEMBERT au 31 décembre 2019, conformément à la délibération du Comité Syndical du 18 juin 2019.
- charge Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au Président du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de QUESTEMBERT.

Questions et informations diverses

Recensement général de la population : informations La campagne de recensement 2020 se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Le coordonnateur communal a été désigné le 27/06/2019 ; son rôle : mise en place de l'organisation du recensement, de la logistique, organisation de la campagne locale d'information, formation de l'équipe communale, encadrement et suivi des agents recenseurs. Il est l'interlocuteur unique de l'INSEE durant la campagne.

Prochaine étape : recrutement de 5 agents recenseurs

Projet éolien Société WKN (Route de Marzan)

Monsieur le Maire indique que la société WKN sollicite un avis du conseil municipal sur son projet de parc éolien route de Marzan.

Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer avant la fin du mandat.

Lotissement

Monsieur le Maire précise qu'il ne reste que 3 lots à la vente, et propose de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau lotissement sur la parcelle YC 69, contigüe à la phase 2 du lotissement La Chênaie. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.



• Conseil du 24 octobre 2019

Approbation du transfert pour partie de la compétence « politique locale du commerce » d'Arc Sud Bretagne

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a modifié, à compter du 1^{er} octobre 2019, l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce, limitant les interventions de la Communauté de Communes en matière de commerce, et redonnant aux communes la liberté d'intervenir dans ce domaine.

La gestion des commerces multiservices (CMS) situés sur les communes d'Ambon, Billiers, Le Guerno et Noyal-Muzillac sera donc transférée aux communes à compter du 1^{er} octobre 2019.

Il rappelle que le conseil municipal a approuvé le rapport de la CLECT lors de sa séance du 27 juin 2019.

Monsieur le Maire indique que les articles L1321-1 et suivants du CGCT stipulent que la commune est substituée à Arc Sud Bretagne dans ses droits et obligations découlant des contrats portant notamment sur des emprunts affectés, et des marchés que cette dernière a pu conclure pour l'aménagement, l'entretien et la conservation des biens remis, ainsi que pour le fonctionnement des services.

Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance (emprunts, baux locatifs), sauf accord contraire des parties. La substitution de personne morale aux contrats précédemment conclus par Arc Sud Bretagne n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant.

Ce dispositif concerne notamment l'emprunt affecté pour le CMS de Noyal-Muzillac, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant: 170 000 € Taux fixe: 3.97%

Prêteur: Caisse Française de Financement local

Durée: 20 ans (démarrage: 1er janvier 2004 /

fin: 1er octobre 2023)

Capital restant dû: 48 104.98 € Échéances trimestrielles: 3 089.10 €

Amortissement progressif

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le transfert pour partie de la compétence « politique locale du commerce » d'Arc Sud Bretagne, ainsi que sur les modalités de transfert du contrat de prêt ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 20 voix POUR et une abstention :

- Approuve le transfert pour partie de la compétence « politique locale du commerce » d'Arc Sud Bretagne.
- **Approuve** les modalités de transfert du contrat de prêt ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Acquisition illuminations de Noël

Monsieur le Maire indique que le groupe de travail « illuminations de Noël » s'est réuni le 30 septembre dernier afin de définir le choix des modèles de décorations de Noël pour la Place Julien Danielo et l'avenue des Peupliers.

Le montant des décors choisis s'élève à 10 540.92 \in HT, soit 12 649.10 \in TTC.

Il propose au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition d'achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 18 voix POUR et 3 CONTRE :

- Décide l'acquisition de ce matériel pour un montant de 8749.76 € HT, soit 10499.71 € TTC. (le décor « JOYEUSES FÊTES » n'est pas retenu, quant au décor « SAPIN » la décision sera prise plus tard).
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Questions et informations diverses

Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (Eau du Morbihan)

• Distribution:

Le service regroupe 113 communes, au titre de l'exercice de la compétence optionnelle Distribution.

La population desservie est de 216 081 habitants.

Eau du Morbihan confie par contrat aux sociétés SAUR, VEOLIA, SUEZ et STGS, la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service, sous le contrôle du syndicat qui est leur donneur d'ordre. Eau du Morbihan garde la maîtrise des investissements et la propriété (ou la mise à disposition) des ouvrages.

L'eau est distribuée à 113 027 abonnés.

En 2018, l'ensemble des abonnés a consommé 11 828 343 m³ (+ 3% par rapport à 2017), soit en moyenne pour les abonnés tarif bleu 110 litres par habitant et par jour, ou 75 m³ par abonné par an.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs), le rendement du réseau était de 88 % en 2018.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé : au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 326€ (sur la base du tarif au 1er janvier 2019, toutes taxes comprises), soit en moyenne 2.72€/m³.

Sur ce montant, représentent :

- 23% la part fixe,
- 61% la part proportionnelle,
- 11% la redevance de pollution domestique (décidée par l'Agence de l'Eau),
- 5% la TVA

L'extrait du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public est disponible sur le site internet www.eaudumorbihan.fr et www.laissepascouler.fr

Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Communauté de Communes

En 2018, **5 867,52 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées soit une **hausse de 0,08%** par rapport à 2017 (+ 4,69 tonnes).

Le ratio 2018 de production d'ordures ménagères par habitant est de :

- 212,88 Kg/hab/an (pop INSEE*)
- 177,22 Kg/hab/an (pop DGF*)

Les ordures ménagères sont collectées par SUEZ ENVIRONNEMENT puis traitées par le SYSEM sur le site de l'Unité de Valorisation Organique (UVO) à Vannes.

• Les papiers (journaux, revues...)

Les papiers sont collectés par la Société SUEZ Environnement grâce à 90 bornes d'apport volontaire. **600,24 tonnes** de papiers ont été collectées (contre 622,24 tonnes en 2017, soit une baisse de 3,53 %).

Le ratio 2018 de production des papiers par habitant est de :

- **21,77 Kg/hab/an** (pop INSEE)
- **18,13 Kg/hab/an** (pop DGF)

Les papiers sont déposés aux Celluloses de la Loire à Allaire (Morbihan), où ils sont transformés en barquettes et plateaux à œufs.

Les verres

Les verres sont collectés par la Société SUEZ Environnement grâce à 152 bornes d'apport volontaire.

1 827,18 tonnes de verres ont été collectées (contre 1 702,06 tonnes en 2017, soit une augmentation de 7,35%).

Le ratio 2018 de production des verres par habitant est de :

- 66,29 Kg/hab/an (pop INSEE)
- **55,19 Kg/hab/an** (pop DGF)

Le verre collecté est vidé sur la plateforme de stockage de SECHE ENVIRONNEMENT, située PA des Métairies à Nivillac. Sur site, il est rechargé et transporté vers l'usine de recyclage VERALLIA à Cognac où il est recyclé à 100% sous forme de nouveaux bocaux et bouteilles.

Les déchets verts (Relevage des tas et traitement)

La prestation de relevage des tas de déchets verts est effectuée par SECHE ENVIRONNEMENT et THEAUD en sous-traitance sur les 2 plateformes de déchets verts. Le broyage des déchets verts et leur valorisation sont effectués par le SYSEM. Le broyage a lieu sur les plateformes de déchets verts puis les broyats sont transportés vers la plateforme de compostage de La Lande du Matz à Sarzeau.

Le ratio 2018 de production de déchets verts déposés en déchetteries et plateformes par habitant est de : 161.20 kg/hab/an (pop INSEE), et de 134.20 kg/hab/an (pop DGF).

(*Pop INSEE au 1er janvier 2018

*Pop DGF : population totale majorée d'un habitant par résidence secondaire)

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de Noyal-Muzillac: www.noyal-muzillac.fr

Vieintercommunale

Excellente année 2020!!!





Cette nouvelle année sera une année de renouvellement de l'équipe d'Arc Sud Bretagne. En effet, en mars 2020, lors des prochaines élections municipales, vous élirez également vos conseillers communautaires, appelés à représenter votre commune au sein de l'intercommunalité. Les nouveaux conseillers communautaires auront à répondre à deux enjeux majeurs. Le premier fait suite à l'évaluation de notre Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) en 2019 et à la décision par le Conseil Communautaire en fin d'année dernière de procéder à sa révision. Les futurs élus auront ainsi à travailler sur cet outil de planification qui vise à organiser l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années.

Le second enjeu résulte du travail initié pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et qu'il faudra poursuivre pour d'une part l'approuver puis le mettre en œuvre pour atteindre l'objectif que l'équipe actuelle s'est fixée : être un territoire à énergie positive d'ici 2050.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier vos représentants au sein de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et, au nom de l'ensemble des élus du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.

> Bruno Le Borgne, Président

Information T'Ibus

Le service de transport en commun Ti'bus permet, depuis plus de dix ans, de desservir le marché de Muzillac. Les usagers peuvent emprunter le Ti'bus chaque vendredi matin. Deux lignes sont proposées au départ des communes de Péaule et d'Arzal. Elles desservent également les communes de Le Guerno, Noyal-Muzillac et Billiers.

Des flyers sont disponibles à l'accueil des 12 mairies du territoire d'Arc Sud Bretagne. Ces documents présentent la grille horaire du service en indiquant le nom et l'emplacement des différents arrêts de bus. Une carte permet également une meilleure visualisation des tracés et des arrêts.

L'achat du titre de transport est à effectuer directement auprès du conducteur (aller ou retour simple : 2€ ; carnet de 10 tickets : 15€). Pour plus de renseignements, le public peut contacter directement le transporteur Bocéno au 02 97 45 05 06.



• Déchetterie : conditions d'accès et consignes



Arc Sud Bretagne met à disposition des usagers quatre déchetteries (Le Guerno, Nivillac, Muzillac, Péaule) et deux plateformes de déchets verts (Damgan et Muzillac). Ce sont les sites de la Communauté de Communes les plus fréquentés, avec plus de 115 000 passages par an.

Triez vos dechets : Ils doivent impérativement être triés par nature et déposés dans les conteneurs appropriés.

Ne dépassez pas les volumes autorisés : Ils sont fixés à 2m³ max/foyer/semaine/matériau. Au-delà, l'agent d'accueil peut refuser tout dépôt. Pour les déchets diffus, le volume est limité à 20 kg ou 20 litres /usager/jour.

Respectez le code de la route : accès limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule utilitaire (ou = à 2,25 m de large et de PTAC inférieur à 3,5 t. Véhicules poids-lourds et agricoles interdits.

Dans l'enceinte de la déchetterie, respect du sens de circulation, arrêt du moteur durant le déchargement, circulation dans le respect du Code de la route, vitesse limitée à 5 km/h.

Échangez dans le respect et la convivialité : L'agent vous oriente et rappelle les consignes dans le cadre du règlement intérieur. Il est important de le respecter ainsi que les lieux qui vous accueillent.

Veillez à maintenir la propreté des zones de dépôt : du matériel est mis à disposition.

Les opérations de dépôts doivent être réalisées par les usagers. L'agent d'accueil apporte une aide à titre exceptionnel (personnes âgées, handicapées...).

Strictement interdit:

- Le déchargement par basculement de remorque (excepté déchets verts),
- L'accès direct au local des Déchets Dangereux des Ménages (DDM),
- Descendre dans les bennes,
- Fumer sur les sites.

Les animaux doivent rester dans les véhicules.

Toute infraction entraînera l'interdiction d'accès aux sites. Les actions entravant le bon fonctionnement, les menaces, injures et voies de fait feront l'objet d'un dépôt de plainte.

Projet MSAP

Depuis 2016, l'Espace Emploi Formation (EEF) d'Arc Sud Bretagne, situé place des arcades à Muzillac, est devenu Maison de Services au Public (MSAP). Ainsi, en sus de renseignements dispensés en matière d'emploi, les animatrices de la Communauté de Communes offrent également un premier niveau de renseignement pour la CAF. Aujourd'hui, la configuration des bureaux actuels de l'EEF et l'augmentation de la fréquentation ne permettent plus de recevoir le public dans des conditions satisfaisantes. D'autre part, les élus ont souhaité augmenter le nombre de partenariats et permettre à cette MSAP de recevoir de nouvelles permanences pour ainsi offrir plus de services aux usagers de notre territoire.

Ainsi, courant 2018, les élus ont décidé de construire un nouveau bâtiment pour répondre à cette problématique. Le site retenu par les élus est celui du siège de la Communauté de Communes à Muzillac. Le bâtiment actuel bénéficiera donc d'une extension et d'une réorganisation afin d'accueillir dans ses locaux les partenaires existants (Néo Emploi, Conseiller en Insertion du Département) mais également de nouveaux partenariats.

Fin 2019, des plans ont été remis et le programme financier arrêté : Les premiers coups de pioche devraient être donnés dès le printemps 2020.

Vicintercommunale

DAMGAN LA ROCHE BERNARD tourisme

Damgan La Roche Bernard Tourisme



L'Office de Tourisme organise régulièrement sur l'ensemble des 12 communes du territoire communautaire, des reportages photos afin de donner envie aux touristes de découvrir nos paysages, activités de loisirs, hôtels, restaurants..., mais aussi à vous habitants de revoir nos richesses sous un angle nouveau, voire découvrir nos coins secrets...

Ces photos alimentent les supports papier de l'Office (Magazine Découverte, Guides des Festivités, cartes touristiques...) et les publications sur les réseaux sociaux qui contribuent à augmenter le nombre de fans et accroître ainsi la notoriété de notre destination.



Vous aussi suivez l'Office sur sa page facebook Damgan-La Roche Bernard Tourisme et son compte Instagram #visit bretagnesud, partagez vos photos et vidéos!



Découvrez aussi la rubrique « blog » de notre site internet damgan-larochebernardtourisme.com et le récit de nos expériences locales. Racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site!

Votre contact: Pauline Técher, chargée de communication numérique: p.techer@damgan-larochebernard-tourisme.com - 02 97 41 11 32

Nos éditions touristiques bientôt disponibles dans nos 3 bureaux.



Notre Magazine de destination

(Gratuit - disponible fin janvier)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

Le Guide Festivités - Édition Printemps

(Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties natures, visites patrimoine etc...

L'édition ÉTÉ sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous!

Nos éditions seront également consultables sur notre site internet damgan-larochebernard-tourisme.com



École communale Jean-Marie Boëffard



Depuis la rentrée, 153 élèves sont accueillis dans les 7 classes de l'école. L'équipe a vu l'arrivée à temps complet d'Aurélie Leroy (en remplacement de Stéphane Minart parti à Nivillac), ainsi que l'arrivée pour la décharge de direction de Marie Cronier.

• Le thème de l'année

Cette année, l'équipe pédagogique a choisi d'emporter les élèves sur la route de la prévention. Un travail sera donc mené sur l'alimentation, sur la prévention des accidents domestiques, pour apprendre à porter secours, sur la relation aux autres et enfin sur la prévention routière. Ce projet se déclinera de différentes manières : petits déjeuners à l'école, exposition sur les risques domestiques avec la MAIF, formation aux premiers secours, permis piétons et vélos...

Le « Vivre-Ensemble » est une notion fondamentale qui permettra en plus à chacun d'avancer dans ses apprentissages et de trouver son rythme tout en bénéficiant de l'appui des autres.



• Un petit déjeuner coopératif

Vendredi 18 octobre, tous les élèves ont pu participer à un premier « petit déjeuner » coopératif, mêlant ainsi petits et grands, dans une volonté de travailler sur l'équilibre alimentaire. Le thème choisi pour démarrer cette opération était le petit déjeuner français. Les produits venaient tous de commerces et producteurs locaux.

Des classes de découverte et des sorties



 Une journée vendanges pour les CE1 et CE2

Les élèves sont partis en direction de Le Pallet en Loire Atlantique pour découvrir les vendanges et visiter le musée du vignoble. Ils ont pu découvrir la récolte et la transformation du raisin en jus de fruit et y goûter.

des écoles





 Une classe de découverte en Touraine pour les GS et CP Les élèves de GS et CP sont partis une semaine en Touraine à la découverte des châteaux tels que Chenonceau, Le Clos Lucé. Ils ont pu participer aux vendanges et ont également visité un élevage caprin.

• Classe de neige

Les CM1 et CM2 partiront du 12.01 au 18.01 à Ascou-Pailhères dans les Pyrénées pour une classe de neige basée sur le ski et la découverte de la montagne. L'activité ski sera encadrée par des moniteurs ESF ou ESI. Au programme également : raquettes, fabrication d'igloos, enquête sur une station de ski...

Différentes sorties viendront également compléter et illustrer les notions abordées en classe. Les classes assisteront également à plusieurs spectacles en collaboration avec le Vieux Couvent de Muzillac.

De nouveaux équipements dans la cour

Une table de tennis de table est désormais installée dans la cour. Elle vient compléter les différents jeux existants. Les élèves n'ont pas tardé à se l'approprier et ce sont des parties endiablées qui se disputent à chaque récréation. Un panneau de basket viendra compléter l'ensemble dès la fin de l'année.

• D'autres projets communs

Le projet choral se poursuit. Les classes ont commencé à travailler avec Elisabeth Courtillon. L'an passé les élèves

s'étaient produits sur les marches de la mairie. Cette année, nouvelle formule... Mais chut... gardons la surprise.

De même les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de 5 séances de voile à la base nautique d'Arzal, le tout financé par la Communauté de Communes et la Commune.

Tous les élèves de la Grande Section au CM1 participent à des cycles de natation à la piscine de Nivillac.

• Service Civique

L'école a été retenue pour accueillir une jeune en Service Civique jusqu'à la fin de l'année scolaire. Océane intervient sur les temps d'accueil et d'animation des récréations, sur la gestion de la bibliothèque, sur la mise en place d'ateliers dans les classes. C'est une aide importante qu'elle apporte à l'équipe et aux élèves.

Accueil des PS1

Afin de favoriser l'accueil des tout-petits, l'école a mis en place une classe maternelle permettant la prise en charge dès 2 ans dans les meilleures conditions avec la possibilité d'une immersion progressive de ces jeunes enfants dans le monde scolaire. L'établissement est ainsi en mesure de prendre en compte, au cours de l'année scolaire, tous les enfants nés en 2017 qui ne sont pas encore inscrits.

N'oubliez pas d'aller visiter le site de l'école http://ecolenoyalmuzillac.toutemonecole.fr/

Amicale Laïque



Tout au long de cette année 2019, l'amicale a fonctionné grâce au bénévolat des parents d'élèves, des membres du bureau et des enseignants de l'école Jean-Marie Boëffard. Toutes ces personnes contribuent à la vie de cette association où le

maître mot est la convivialité.



Cette année encore, nous avons continué à nous mobiliser pour nos enfants avec comme objectif de diminuer le plus possible les coûts des activités. Elle a été marquée par quelques changements au niveau du bureau avec l'arrivée de nouveaux membres ainsi que le financement de gros projets scolaires.

Tant qu'il y aura des bénévoles, l'amicale n'arrêtera pas d'avancer et de participer aux différents projets pédagogiques de l'école.

Pour cela, nous comptons sur vous!

Pour l'année scolaire 2019/2020, le projet global pédagogique au sein de l'école, sera axé sur la prévention des risques.

Voici une partie des projets réalisés et à venir :

- l'inscription de 5 classes à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ;
- le concours au prix des « Incorruptibles » avec l'achat de livres;
- le goûter de Noël ainsi que la distribution des cadeaux aux enfants par le Père Noël;
- l'achat de matériel de jardinage ;
- les sorties scolaires de fin d'année ;
- une visite des vignobles nantais pour les CE1 et les CE2
- une sortie d'une semaine en Touraine (septembre 2019) pour les GS et les CP;
- une classe de neige dans les Pyrénées pour les CM1 et les CM2 :
- un projet musical avec une représentation au printemps.

En ce qui concerne nos activités 2019, quatre manifestations ont été organisées : un loto en mars, la fête de l'école en juin, un vide-grenier en août et un couscous dansant en octobre. Toutes ces fêtes ont été couronnées de succès et ont permis à l'amicale de collecter des ressources financières non négligeables. N'oublions pas la vente de gâteaux et de fleurs ainsi que notre dernier défi : l'opération « Collecte de papiers » tous les 1^{ers} samedis de chaque mois. Il convient absolument de poursuivre nos manifestations avec **l'aide de TOUS les parents d'élèves.**

L'agenda des manifestations pour l'année 2020 :

Samedi 7 mars : loto
Dimanche 14 juin : fête de l'école
Dimanche 30 août : vide-grenier
Samedi 10 octobre : couscous dansant

Le bureau de l'amicale a été revoté le 27 septembre dernier lors de son assemblée générale et sa composition est la suivante :

• **Président :** Pascal Gérard

• Vice-présidents : Kassandra Adoue et Benjamin Gabel

• **Trésorière :** Claire Metayer

• Trésoriers adjoints : Audrey Audiger et Cédric Savary

• Secrétaire : Virginie Denhez

• Secrétaire adjointe : Kassandra Adoue

De nouveaux membres nous ont rejoints : Claire David, Audrey Audiger, Maela Bertho, Jean-Michel Pronteau et Christophe Castillo. À nouveau bienvenue à tous les cinq.

Un GRAND MERCI est adressé aux membres quittant le bureau : Karine Le Thiec, Elodie Le Pinru, Sylvie Guillotin, Marie-Cécile Le Boursicault, Yann Michelot, Vincent Deleine et David Launay.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020.

Prochaine date à retenir LOTO le samedi 7 mars 2020 : Salle de la Michochène

VENEZ NOMBREUX TENTER VOTRE CHANCE!



École Sacré Cœur

• Édito

92 élèves ont repris le chemin de l'école du Sacré-Cœur le 1er septembre dernier.

L'équipe pédagogique et la répartition ont un peu changé cette année :

Stéphanie Jarnigon et Béatrice Duchesne (ATSEM) assurent l'enseignement des maternelles (petite et moyenne section), Ghislaine Tobie (nouvelle enseignante) et Anne-Marie Guillotin (ATSEM) travaillent avec les GS/CP, Cécile Boyer assure l'enseignement des CE1/CE2 (en plus de la direction) et enfin Antoine Rabier a en charge les CM. Le vendredi, l'équipe est complétée par Anne Dupont-Berlin qui assure la décharge de direction.

Cette année, le thème choisi par l'équipe enseignante est celui des émotions. Apprendre à les exprimer pour mieux les apprivoiser, pas simple pour les petits et les grands qui ont parfois du mal à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. En lien avec ce thème, les élèves seront sensibilisés au « message clair » : dire ses émotions et dialoguer avec ses pairs pour résoudre les petits conflits qui les opposent. Un travail de vocabulaire sera pour cela nécessaire. Tout un programme!

L'aboutissement de ce projet a été la présentation du traditionnel spectacle musical du 7 décembre dernier dans la salle de la leune France.

Placer l'élève dans une position de chercheur sera aussi une des priorités de l'année avec la mise en place de défis scientifiques. Cela se fera grâce à l'intervention d'un animateur de la direction diocésaine de l'enseignement catholique. L'aboutissement de ce projet prendra la forme d'une matinée consacrée aux défis scientifiques, à laquelle les parents seront conviés.

Au programme également cette année, la classe de neige organisée à Saint Sorlin d'Arves avec les écoliers de l'école Saint Charles d'Arzal, du 29 mars au 5 avril 2020.

Et beaucoup d'autres choses seront encore vécues cette année... Nous vous invitons d'ores et déjà à venir découvrir notre école et nos projets et à rencontrer toute l'équipe à l'occasion des portes ouvertes le vendredi 3 avril 2020, de 17h à 19h.

Cécile BOYER Chef d'établissement

• Un kilomètre à pied, ça use, ça use!

Non pas 1 mais 5 kilomètres ont usé les pieds des élèves du Sacré-Cœur ce vendredi du mois de mai dernier, sur le parcours du sentier botanique de la Michochêne. Et comme à plusieurs c'est plus rigolo, ils avaient invité ce jour-là les quelques 300 élèves du réseau des écoles catholiques de Muzillac à venir marcher avec eux. Accompagnés des enseignants, de quelques parents et guidés par l'association noyalaise « Au gré des Sentiers », tous ont marché pour la bonne cause : récolter de l'argent au profit de l'association « Rêves de clown ». C'est donc avec une pensée pour les enfants hospitalisés qu'ils ont marché et réalisé des petits défis tout au long du parcours. Un pique-nique autour de la salle de la Micho-

chêne est venu ponctuer cette belle matinée de partages et d'efforts. Les CM et les 6° ont prolongé la rencontre avec des jeux sportifs l'après-midi.

Rentrée UGSEL

Le jeudi 19 septembre 2019, afin de fédérer notre structure, petits et grands, enseignants et aide-maternelles, nous nous sommes réunis dans un espace verdoyant. Ainsi, nous avons célébré la rentrée de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) pratiquée au niveau des écoles catholiques. Autour d'un chant communautaire intitulé « J'ai des chansons plein la tête », nous avons débuté notre échauffement. Ensuite, chaque équipe constituée d'enfants de maternelle et d'élèves de primaire



devait récolter des fruits et des légumes sous forme de relais solidaires en un temps imparti. À la fin du timing, chaque groupe devait créer une tête avec leur récolte. À la fin de la composition, chacun a pu apprécier les réalisations de ses camarades et démarquer les originalités.

Bravo à tous pour leurs diverses inspirations!

• À la pêche aux moules, moules, moules...!

C'est en bottes et en short que les écoliers de la maternelle ont pris le chemin de l'école (ou plutôt de la plage !) les 29 et 30 avril 2019. Après quelques appréhensions vite dissipées, les plus jeunes se sont installés au centre Ty-Golfe à Larmor Baden où deux animateurs de la ville de Vannes les attendaient. Balades sur les chemins de randonnée, découverte de la faune et de la flore marine, croisière sur le golfe, visite de l'Île aux Moines et enfin pêche à pied... tout cela sous un soleil radieux! Première expérience de classe découverte réussie pour les petits.

De quoi donner envie à leurs aînés des classes de CP, CE1 et CE2 de partir à leur tour, du 12 au 14 juin. Également en bottes, mais plutôt vêtus de K-ways à capuche... les grands ont suivi les traces des petits, avec deux activités supplémentaires : land-art sur la plage et initiation au paddle et au kayak. Vite oubliées la pluie et la grisaille, ce sont des belles découvertes dont les élèves se souviendront!

• Les délégués en action

Pour finir l'année en beauté, les élèves de toutes les classes se sont mélangés pour une rencontre sportive. Cette matinée a été préparé pendant plusieurs mois par les délégués des classes. Choix des jeux, formation des

groupes, arbitrages, les délégués des classes de CP au CM2 ont organisé avec sérieux ces olympiades. Bravo à eux pour leur engagement!

L'école à vélo

Le 13 et 14 juin dernier a eu lieu la 4º édition du « Voyage à Vélo ». Plusieurs mois ont été nécessaires pour que élèves de CM1-CM2 préparent ce voyage avec l'aide de leur enseignant. Choix de l'itinéraire, des visites, des menus, réalisation du budget, les élèves ont eu fort à faire.

Leur travail a porté ses fruits. Les jours de voyage à vélo sur la Presqu'île de Rhuys entre Golfe et océan leur ont permis de découvrir le patrimoine naturel et historique en pédalant.

Ce voyage n'aurait pas été possible sans la collaboration des parents d'élèves qui ont assuré la sécurité et aidé à la logistique.





L'OGEC du Sacré-Cœur

Réuni en mars 2019, le Conseil d'Administration de l'OGEC (Organisme de Gestion d'Établissement Catholique) a réélu son bureau avec les élections aux postes de président de Guillaume DESVACHEZ, de trésorière Magalie GAUTHIER et secrétaire Sabine CLERC. Moins visible que l'APEL aux yeux des familles parents d'élèves, l'OGEC a en charge la gestion de l'établissement et à ce titre assume la vie matérielle et financière de l'école (trésorerie, comptabilité, nettoyage, achat de matériel..), engage et rétribue tous les personnels non enseignants ; il a en outre en charge l'entretien des bâtiments scolaires et éventuellement leur construction, en relation avec l'AEP, association proprié-

taire des murs de l'école, ce qui va être le cas cette année avec l'aménagement d'une nouvelle entrée de l'école sur la rue Jacques Prévert encore en travaux actuellement. Ses ressources sont constituées par : le forfait communal portant essentiellement sur les dépenses de fonctionnement mais aussi les contributions des familles (fixées cette année à 19 euros mensuels par enfant) et les donations ou contributions financières exceptionnelles. L'OGEC, avec les parents, les autres associations de l'école (APEL, AEP) l'équipe enseignante, est acteur du bon fonctionnement de l'école et garant de sa réussite avec pour objectif commun d'offrir le meilleur accueil possible aux enfants.

Le bureau APEL de l'école Sacré-Cœur



L'APEL est composé de 15 parents d'élèves dynamiques et motivés, qui participent activement à l'organisation des manifestations mises en place tout au long de l'année, dans le but de contribuer au financement des sorties, à l'achat de matériel pour les classes et autres activités.

Présentation du bureau APEL pour cette année scolaire 2019/2020. Celui-ci compte 3 nouveaux membres.

Présidente: Mme Bretécher Sandrine
Président Adjoint: Mr Layec Ronan
Trésorière: Mme Chartier Séverine

• Trésorière Adjointe : Mme Le Seigle Sandrine

Secrétaire : Mme Bocenno Angélique
 Secrétaire Adjoint : Mr Kervran Nicolas

Autres Membres : Mme Orjubin Stéphanie, Mr Hoëllard Sébastien, Mme Evans Charlène, Mme Guillotin Eve, Mme Le Beller Mariane, Mme Lemaur Margaux, Mr Gas Christophe, Mr Le Luc Jérôme et Mr Rival Fabien.

Cette année a commencé sur les chapeaux de roues avec notre lancement des ventes de chocolats de Noël qui remportent tous les ans un franc succès!

Suivi par la fête de Noël du samedi 7 Décembre, les enfants nous font vivre un grand moment de joie et de partage avec leur spectacle sur le thème des ÉMOTIONS. Celui-ci sera le fil conducteur tout au long de l'année scolaire.

À l'issu du spectacle, nous avons continué la soirée avec un repas convivial.

Nous renouvelons cette année l'opération étiquette qui permet d'éviter toutes les pertes de vêtements ou objets surtout pour les départs en voyages scolaires.

Au mois d'avril auront lieu : « la vente de saucissons » et « la vente de gâteaux bijou ».

Les festivités continueront le dimanche 28 Juin 2020 avec la célèbre kermesse des enfants. Ils défileront dans le bourg sur leurs chars réalisés par les parents d'élèves ainsi que les anciens parents d'élèves, accompagnés de notre fanfare noyalaise! La journée se poursuivra sur le terrain de la Jeune France avec le repas du midi, les diverses animations et la présentation des différents spectacles. Nous terminerons cette journée par le service de notre fricassée. Tous ces projets nous permettent de financer le voyage en classe de neige, les différentes sorties prévues cette année et bien d'autres!

Sachez aussi que toute l'année nous récoltons vos journaux et prospectus dans le local situé à côté de l'école, du lundi au samedi matin... Alors n'hésitez pas...!

Nous vous souhaitons à tous : une Bonne et Heureuse Année 2020.

Ve sociale et solidaire

ADMR du Trévelo (Noyal Muzillac, Le Guerno, Péaule)



La commune de Malansac a accueilli le 18 juin 2019 le réseau ADMR du Morbihan pour l'assemblée générale de sa fédération.

Avec ses 1497 salariés et 440 bénévoles, le réseau ADMR du Morbihan a réalisé en 2018, 1351 662 heures d'activité tous services confondus.



Les enjeux pour l'année 2019 ont été nombreux : renforcer les partenariats avec les structures médicosociales, continuer les actions de prévention, recruter et fidéliser les salariés par des contrats CDI.

MONALISA (Mobilisation Nationale contre L'Isolement des Agés)

La fédération a fait l'acquisition de tablettes numériques qui sont utilisées lors de visites de courtoisie auprès des personnes aidées ; un moment ludique leur est proposé par le biais de jeux sur ces supports numériques dans l'objectif de stimuler la mémoire.

Elle a organisé une formation tablette auprès des bénévoles qui le désiraient.

Le 14 octobre dernier, la commune du Guerno a reçu les personnes aidées de Noyal-Muzillac, Péaule, le Guerno autour d'un goûter très apprécié de tout le monde, moment de convivialité et d'échange entre âgés, bénévoles et salariés.

Marie-Annick BOUIT

Logements « ESPACIL »

La rue Jacques Prévert permet à partir de la rue de la Jeune France de rejoindre la rue Haute, en passant derrière l'école Sacré Cœur ; c'est dans cette nouvelle rue que le bailleur social ESPACIL va construire 7 logements au cours de cette année 2020. Les premiers travaux débuteront fin janvier.

Cette résidence, nommée « NOEAL » renforcera le nombre de logements à loyer modéré, disponible sur Noyal Muzillac. Pour chaque logement un garage ainsi qu'une petite parcelle de terrain seront mis à disposition des locataires. Les logements (2 T2, 3 T3, 2 T4) iront de 52 m² à 83 m².

Lorsque toutes les constructions seront réalisées, la rue Jacques Prévert sera recouverte d'un enrobé. Cette rue sera à sens unique de la rue de la Jeune France vers la rue Haute



La sortie de l'école Sacré Cœur se situera dans cette rue, les cars scolaires pourront stationner dans des emplacements spécialement réservés. Un parking sera également disponible côté rue Haute.

Nous vous présentons une esquisse de ces habitats. ■

Viesociale et solidaire

Évolution du S.S.I.A.D



Le GISAD (Groupement Intercommunal de Services à Domicile) a été mis en place en 1997 par la volonté des municipalités. Il gère le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). Il intervient sur les communes de Ambon, Arzal, Billiers, Le Guerno, Muzillac et Noyal Muzillac.

Il permet, sur prescription médicale, le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans. Le service dispose de 25 places pour personnes âgées et de 2 places pour personnes handicapées, et depuis 2011, en partenariat avec les SSIAD de Nivillac et de Questembert, 30 places ont été allouées à la prise en charge des personnes présentant des troubles de la mémoire.

Le service travaille en collaboration avec les infirmiers libéraux du secteur.

Depuis 1997, ce sont 292 personnes qui ont pu bénéficier de ce service. Le taux d'occupation est proche des 100%.

Toutefois, il est de plus en plus difficile de gérer bénévolement ce que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) appelle un « petit » SSIAD. La charge administrative est très lourde, les contraintes sont de plus en plus importantes. La petite taille du service ne permet pas de répondre aux différents appels à projets qui permettraient son évolution.

Depuis 2011, en lien avec l'ARS, différentes hypothèses ont été envisagées pour que ce service puisse continuer à exister.

Début octobre 2019 l'ARS a donné son accord pour une fusion avec l'EHPAD de Muzillac.

Cette solution nous convient. Elle va permettre de garder une offre de proximité sur notre territoire et centraliser l'offre réservée à nos aînés. Plusieurs des patients du service sont déjà pris en charge au sein de l'EHPAD dans le cadre de l'accueil de jour ou dans celui de PASA (pôle d'activité et de soins adaptés Parkinson).

Il est important de signaler aux usagers que pour eux, rien ne va changer. Les interlocuteurs sont les mêmes. Les Infirmiers libéraux avec lesquels des conventions ont été signées continueront à intervenir. Le SSIAD va rester un service de proximité au service de nos aînés qui souhaitent rester vivre à leur domicile, tant que c'est possible. Un grand regret toutefois : ne pas pouvoir accepter plus de patients. La demande est importante. Toutes les semaines, il faut refuser des prises en charge par manque de places. Sachant qu'une nouvelle tarification est en cours, il est souhaitable que des mesures soient prises pour augmenter le maintien à domicile.

Le 21 octobre dernier, après l'Assemblée Générale Ordinaire du GISAD, une assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu. Lors de cette assemblée, la dissolution du GISAD a été votée au 31 décembre 2019, pour une fusion avec l'EHPAD de Muzillac à partir du 1^{er} Janvier 2020. Le SSIAD quitte ses locaux situés au Hinly pour intégrer ceux de l'EHPAD courant Janvier.

Je remercie tous les bénévoles qui m'ont entourée, certains sont là depuis 1997. Mais surtout, un grand merci à l'équipe des aides-soignantes et Infirmières pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des patients sont là pour le confirmer.

Une page du SSIAD se tourne, un futur prometteur se présente. Une nouvelle tarification des SSIAD est en cours, beaucoup de choses changeront dans les années prochaines. On espère la création de nouveaux lits pour le service, de façon à augmenter le nombre de bénéficiaires.

Christine LE CADRE, Présidente du GISAD depuis 2008

des associations culturelles

ANHA (Association Noyal d'Hier et d'Aujourd'hui)



L'association Noyal d'hier et d'aujourd'hui a fait sa rentrée le lundi 14 octobre. Forte de ses 6 membres, elle s'attache à se maintenir, après une année sabbatique dans nos nouveaux locaux de l'ancien presbytère. Nous programmons la poursuite de nos archivages et la réalisation d'une future exposition photo, dont la date et le lieu restent à définir avec les instances municipales. Elle aura pour thème « Les gens d'ici », l'idée serait une déambulation libre à travers le bourg, ponctuée d'œuvres photographiques et artistiques sur multiples supports.

Nous souhaitons également collecter des photos sur le passage du Tour de France à Noyal en juillet 2018, merci de nous contacter.

Nous soutenons également la page historique de Jacques HAZO membre de l'ANHA, à travers ce magazine, cette vitrine de notre association vous dévoile toute la richesse de notre histoire.

Contact

Si vous souhaitez participer à nos projets à savoir collecter et diffuser l'histoire de notre patrimoine n'hésitez pas à nous contacter : 02 97 41 48 52 0u 06 38 39 43 27.

Toute l'association vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Président : Jean-Claude THOMAS

La Noyalaise Fleurie

Venez exprimer votre talent artistique et essayer l'art floral!

Depuis 10 ans, Nadine partage sa passion en nous proposant de travailler les végétaux pour réaliser une composition moderne, naturelle, en fonction de la saison, nous guidant et nous donnant tous les conseils et techniques pour composer notre propre création.

Durant les travaux de l'ALSH transféré salle de Bois Gestin, nos ateliers d'art floral ont lieu pour cette saison 2019-2020 dans la salle de réunion du complexe sportif de la Michochêne.

Nous nous retrouvons une fois par mois le :

- jeudi de 14h à 16h et de 16h3o à 18h3o
- samedi de 9h30 à 11h30

Tarif:

- 6o€ à l'année
- 32€ pour les ados
- 9€50 le cours à la demande



Les membres de l'association souhaitent à tous les noyalais une bonne et heureuse année 2020.

Contact

La présidente Mme Catherine BOMAL au : 02 97 41 45 46

Marie-Annick Bouit secrétaire

Veculturelles

Jeune-France



Il en va ainsi chaque année, nous vous présentons l'habituel mot de la Jeune-France Générale.

Cette année fut rythmée par plusieurs évènements et notamment :

- la galette des rois du 12 janvier 2019.
- le cochon à l'ancienne et les sélections de chants de la Bogue d'Or du 22 septembre 2019 ;
- le loto du 16 novembre 2019 ;
- l'assemblée générale du 17 novembre 2019.

Comme chaque année, les différents évènements organisés par la Jeune-France rassemblent du public, que ce soit en interne pour les différentes sections de l'association ou totalement externe. C'est donc un facteur de rassemblement qui doit perdurer et doit se renouveler tout au long des nombreuses années à venir.

Petite nouveauté, un tournoi de jeu-vidéo sur le jeu FIFA organisé par des jeunes motivés a eu lieu le dimanche 27 octobre 2019. Très belle réussite pour une première.



Nous souhaitons également remercier les personnes chargées de l'organisation des différents événements sans qui rien ne serait possible.

Enfin, nous souhaitons remercier tous les bénévoles des sections ainsi que des bureaux pour leur investissement tout au long de l'année.

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères.

Location de la salle : pour tous renseignements ou réservation de la salle, merci de contacter le 06 69 60 68 88.

E KORN AN TAN





Voilà, l'année 2019 se termine pour le groupe de danse de Noyal Muzillac. Nous avons passé encore de très bons moments, aussi bien lors de nos répétitions le mardi soir que dans

les fêtes où nous avons dansé devant un public toujours présent et qui nous accompagne depuis longtemps.

Que ce soit au camping de la Blanche Hermine, à la noce bretonne de Le Gorvello, à la maison de retraite de Muzillac, à la noce bretonne de notre village Noyal Muzillac, nous sommes toujours prêts à participer et faire plaisir à un public nombreux. Nos costumes et nos coiffes seront toujours présents pour vous.

Vous qui vous intéressez à la culture bretonne et aux traditions, qu'il ne faut surtout pas perdre, venez pour apprendre, découvrir ou améliorer les danses bretonnes. Notre groupe a besoin de jeunes et de moins jeunes. Venez nous rejoindre!

Nos répétitions ont lieu tous les mardis soir dans la salle des fêtes de la Michochêne à partir de 20h30. Nous finissons toujours par un petit pot de l'amitié convivial, et qui permet à chacun de s'exprimer.

Nous vous attendons et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Contact

Paulette Le Clainche 02 97 48 66 84

Jeune France Musique



C'est tout début septembre que la saison musicale a repris à la suite de notre traditionnel couscous qui, cette année encore, fut une grande réussite. L'école de musique a repris ses activités et fête ses dix années d'existence. Son organisation a été entièrement revue puisque les cours se tiennent à présent en semaine, les mardis et vendredis soirs. Des classes d'éveil musical et de guitare viennent se rajouter aux traditionnels cours de cuivres et de percussions. L'école de musique sous cette nouvelle formule accueille au total 34 élèves dont 21 nouveaux.

Contact

Pour plus d'informations concernant l'école de musique : Cindy **06 63 17 52 98**

Comme nous vous l'avions précédemment annoncé, l'orchestre a travaillé pendant presque deux ans pour enregistrer son premier album studio. Nous sommes fiers d'avoir pu vous le présenter lors d'un concert exceptionnel le 30 novembre dernier à la salle de l'Asphodèle de Questembert. Cet événement a clôturé cette belle aventure humaine et nous espérons que vous avez apprécié ce moment ! Nos CDs sont en vente au prix de 10€, n'hésitez pas à nous contacter pour vous les procurer !

Nous reprendrons cette année le chemin des concours et nous nous rendrons ainsi à Valanjou (49) pour les Grands Prix Régionaux puisque les Grands Prix Nationaux auront lieu cette année à Rannée (35). La préparation à ces échéances est dès à présent lancée et sera ponctuée par deux stages avec l'intervention de musiciens pro-



fessionnels en février et avril. D'autres sorties seront à venir, pour en être informé suiveznous sur la page Facebook de l'association, Batterie Fanfare Jeune-France Noyal-Muzillac.



Contact

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.bfnm.fr

L'ensemble des musiciens de la Batterie Fanfare souhaite aux Noyalais ainsi qu'à toute leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020!

Musicalement.



Club du Bel Âge

L'année 2019 est terminée... Nous avons vécu pendant cette dernière année des bons moments à travers nos réunions mensuelles, nos sorties et les lotos où les gagnants repartent avec leur petit lot, pas grand-chose mais heureux d'avoir participé et gagné...

En avril nous sommes partis pour une journée à Doué-la-Fontaine, un repas-spectacle animé par POLO, comique qui nous a bien fait rire et où un jarret énorme nous a été servi. Plaisir le matin de découvrir les volumineux souterrains des Mystères de Falun : impressionnant !

Début juillet, avant la pause estivale, sortie au village de Poul-Fetan : village de chaumières entièrement restauré, retraçant la vie quotidienne des paysans au XIX^e siècle, le matin nous avions choisi l'option visite contée et ce fut un plaisir. Le temps était avec nous avec un superbe soleil, les histoires racontées au fur et à mesure que nous visitions les lieux, nous plongeaient pour beaucoup d'entre nous dans notre enfance, les différentes animations de l'après-midi ont complété cette journée et malgré leurs présences sur le site.... pas vu les Korrigans!

Mi-septembre le séjour « plages du débarquement » a réjoui une trentaine d'entre nous.

En décembre, on ne change pas une équipe qui gagne, notre repas de Noël s'est déroulé comme les années précédentes au restaurant « La Porte du Golfe » à Muzillac, lieu qui plaît à la majorité d'entre nous et ou la table et le spectacle sont toujours de qualité. Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous avons près de chez nous!

2020 pointe le bout de son nez... il faut prendre note des dates à retenir : assemblée générale le samedi



12 janvier suivi de son repas gastronomique organisé par les Saveurs Noyalaises, galette des rois le jeudi 14 février et, à ne pas manquer, notre repas « Bœuf Bourguignon » ouvert à tous le dimanche 10 mars. Les sorties d'une journée ainsi que le voyage pour 2020 ne sont pas encore entièrement définis. Vous serez informés en temps voulu par le journal Ouest-France et internet pour les adhérents ayant une adresse e-mail.

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux retraités qui désireraient se joindre à nous. Coût de l'adhésion : 14€. Réunion mensuelle le deuxième jeudi de chaque mois, sauf en juillet-août, jeux de sociétés divers, jeux de boules, petite marche, et surtout plaisir de partager un goûter entre amis toujours avec le sourire et dans la bonne humeur. ■

Je vous souhaite au nom de notre club plein de bonnes choses et plus encore pour cette nouvelle année. Portez-vous bien, bizz à tous et à bientôt!

> La présidente Danièle Gouriou 02 97 42 90 17

La Musicalaise: toujours vivante!





La Fête de la Musique fut l'occasion de jouer en groupe avec d'autres musiciens, de découvrir d'autres techniques.

C'est prématurément que la fin de la Musicalaise avait été annoncée. Certes, le découragement avait gravement impacté les 4 (QUATRE) membres du bureau qui, faute de bénévoles, effectuaient la totalité de l'organisation des diverses manifestations que l'association proposait. Certes, la décision était difficile à prendre après 14 années de travail, après s'être réjoui des progrès et des réussites des élèves, après s'être battu, année après année pour que vive La Musicalaise afin qu'elle puisse permettre au plus grand nombre, enfants et adultes, d'apprendre et de pratiquer la musique. L'ensemble de nos professeurs avaient privilégié d'autres activités, les locaux que nous avions quittés devaient bénéficier d'une réhabilitation complète, la disparition de La Musicalaise semblait inéluctable.

Avant que ne commence la Fête de la Musique, en juin, le bureau s'était réuni en Assemblée Générale, en présence de quelques parents d'élèves afin d'entériner ce qui devait l'être, à savoir, la fin de notre association. Et puis nous avons discuté, les parents ont fait des propositions et nous avons enfin aperçu une lueur au bout du tunnel.

Pour les raisons ci-dessus indiquées, La Musicalaise se mettait en dormance pour l'année 2019/2020 tout en continuant à organiser, dans la mesure du possible, des manifestations (Marché de Noël, Chasse aux Œufs de Pâques, Fête de la Musique). Bien évidemment, l'orga-

nisation de manifestations doit requérir la participation d'un certain nombre de bénévoles, les quatre membres du bureau ne pouvant tout assumer et c'est bien là que, pour nous, comme pour la majorité des associations, le bât blesse.

Nous avons lancé des appels, contacté des membres de l'association, d'anciens membres et, malheureusement, il ne nous a pas été possible d'organiser le Marché de Noël 2019. Nous avons le projet de l'organiser l'an prochain comme nous avons le projet, dans les locaux remis à neuf, de relancer les cours.

Caroline Gabant



Vieculturelles

Jeune France Théâtre «La Calembredaine»



Après une saison 2019 qui a tenu toutes ses promesses, la rentrée 2020 s'est effectuée le mercredi 4 septembre pour les juniors qui compte cette année 13 jeunes de 9 à 14 ans : Nolwenn SAVARY, Maéllis GERARD, Maelys SAVARY, Léana BOURSE, Luca GLAUNEC, Evan JARLEGAN, Louan DREAN, Andréa SAVARY, Melvin LECLAINCHE, Evan MICHELOT, Gurvan DAVID, Marvin MARIE-ELEONCY et Lison HOLLARD.

Ils interpréteront en avant-scène deux saynètes comédies en 1 acte « Ah musée vous » de Pascale VALENTINI et « La politesse » de Jacques MAURIN dans une adaptation de Jean-Claude THOMAS assisté de Catherine THOMAS. Tous deux assurent également les ateliers théâtre du mercredi, tous les 15 jours et les stages d'octobre et de décembre pendant les vacances. Une joyeuse troupe qui pérennise l'activité théâtrale dans la commune.

Les seniors ont repris le jeudi 5 septembre et compte une vingtaine de membres, dont une nouvelle Tyfenn KERVRAN résidant au bourg de Noyal. Bienvenue parmi nous ! Nous présenterons une comédie en 2 actes « Tous pour un » d'Alec DRAMA, 14 personnages haut en couleurs s'affairent dans le salon de coiffure de Franck PREVOT. En effet le patron et son personnel attendent pour un contrôle un client mystère. Tout doit être parfait mais voilà, rien ne se passe comme prévu ; pour un final très inattendu. Dans un texte très réaliste les gags s'enchaînent dans un rythme d'enfer mettant à rude épreuve nos zygomatiques, un pur bonheur à jouer et on l'espère, à voir.

Les séances auront lieu le samedi 18 janvier à 20h30, le dimanche 19 janvier à 15h, le samedi 25 janvier à 20h30, le dimanche 26 janvier à 15h, le vendredi 31 janvier à 20h30, le samedi 1^{er} février à 20h30 et le dimanche 2 février à 15h.



Afin d'améliorer notre quotidien matériel, nous engageons tous les ans des travaux. Cette année, nous avons aménagé un coin détente dans notre local maquillage, nous envisageons de remplacer les panneaux des décors et des rangements pour nos costumes. À propos des costumes, nous rappelons qu'ils sont proposés à la location pour ceux qui le souhaitent, n'hésitez pas à nous contacter!

Un grand merci à l'équipe technique.

La Jeune-France est une grande famille où nous partageons tous les bons moments comme les plus tristes et c'est bien ce qui caractérise une famille. Cette année nous avons perdu un père, un frère, un ami, Jean-Paul JARLEGAN, ancien président et membre de toutes les sections de la Jeune France, chose rare tout comme sa personnalité, tenace dans ses positions le verbe haut, il savait se faire entendre. Il aura inscrit de belles pages dans le livre de la Jeune France et assuré sa pérennité à travers ses enfants et petits-enfants. La section théâtre est triste et adresse toutes ses condoléances à Mado, Ewen (juniors) et tous leurs proches. Nous pensons bien à vous.

Nous saluons également Michel LE CADRE et son bureau pour leurs actions tout au long de l'année, afin que nos activités fonctionnent dans les meilleures conditions. Merci également à la municipalité pour leur soutien moral et financier.

Joyeuses fêtes et bonne année 2020!

La troupe « Calembredaine » Président : Jean-Claude THOMAS

des associations sportives

Gym-Club Noyalais

La saison 2019-2020 a repris avec la rentrée scolaire. Le nombre d'inscrits, malgré de nouveaux adhérents, a encore chuté. Nous nous retrouvons à 37 participants pour ce début d'année.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année.



Les cours ont lieu chaque jeudi à 9h30 et à 10h30. Un certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Contacts

Jacqueline LUCAS au **02 97 48 68 56** Fernande MICHELOT au **02 97 67 02 28**

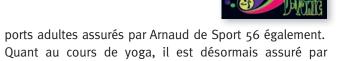
D-Tonic





Les cours proposés par D TONIC ont repris début septembre pour les essais ; les inscriptions se terminent avec environ 135 adhérents.

Le succès du Pilates se confirme avec l'ouverture d'un troisième créneau le mardi en début d'après-midi. Les cours de Pilates, comme de Zumba sont toujours assurés par Amalia. Du changement par contre concernant l'éveil et le multisports enfants désormais pris en charge par Quentin de Sport 56, la gym douce, la gym tonique et le multis-



L'élection du bureau a eu lieu lors de l'assemblée générale tenue en juin. Il se compose de :

• Présidente : Virginie ALONSO

• Vice-présidente : Marina THOMAS

Valérie, en remplacement de Laurence.

Trésorière : Virginie THEBAUD
Vice-trésorière : Laetitia SAILLE

• Secrétaire : Nathalie NOGUET

• vice-secrétaire : Sabine CLERC

Si vous voulez vous défouler au sein d'un bon groupe, venez nous rejoindre!

Bonne année sportive 2020 à tous!

Comité des Boules de Bourgerel

Les membres du comité des boules de Bourgerel sont satisfaits, les 11 concours organisés en 2019 ont connu un bon succès.

Lors du concours communal du 31 août, les sociétaires et quelques noyalais extérieurs au comité ont roulé la boule dans la gaîté et la bonne humeur, le tout clôturé par un vin d'honneur.

Les coupes ont été remises à Annick de Questembert, Jeannine, Jean Claude, et Daniel de Noyal.

Tous se sont bien amusés et ont promis de revenir à ce concours en 2020.



Le calendrier des concours de boules 2020 de la région a été organisé par le comité de Bourgerel. Il a eu lieu le 25 octobre dans la salle de la Michochêne. Les mêmes concours ont été reconduits pour l'année 2020 (voir le calendrier des fêtes du magazine communal).

Le comité souhaite à tous les Noyalais une bonne et heureuse année 2020.

des associations sportives

Au Gré des Sentiers

Wir Eto ges veolists

Ouh la la !!!! comme le temps passe vite en bonne compagnie ! C'est le cas, au Gré des Sentiers. Une nouvelle année commence déjà !

Un bref bilan de notre fin d'année s'impose. Comme l'an passé nous avons participé à « La cœur de Bretagne », 15 participants pour les 10 kms.

Pendant les mois d'été, notre association a balisé quelques circuits Noyalais. Le circuit des 3 rivières a été rénové entièrement.

Nos randonnées ont repris dès la rentrée de septembre remportant un vif succès. 25 marcheurs prennent le départ le lundi 2 septembre pour la randonnée douce.

De nouveaux adhérents nous honorent de leur venue et nous leur souhaitons bienvenue au club. Le constat déjà d'une reprise qui s'annonce prometteuse.

Le repas du club a eu lieu le samedi 12 octobre avec 52 participants. Une belle tablée partage un délicieux repas. L'ambiance comme toujours est pleine d'échanges et de bonne humeur, les marcheurs du lundi et ceux du jeudi s'y retrouvent.

Nous avons pu randonner sur Péaule, avec notre guide personnel, marcher 5 kms pour digérer. Une belle surprise en découvrant les richesses péaulaises, telles que le vieux doyenné et son pigeonnier.

Notre randonnée à la journée sur Péaule a été annulée pour cause de mauvaise météo. Nous la reprogrammerons dès le printemps.



La dernière sortie à la journée de l'année nous fait découvrir les chapelles et fontaines sur Ploemel, 17 kms sans difficulté parcourus dans la bonne humeur. Un super repas au restaurant ravigote nos marcheurs.

Notre assemblée générale du 23 novembre a de nouveau remporté un vif succès. Elle permet à tous nos adhérents de se revoir en même temps, de s'informer des projets du club. La salle de bois Gestin étant momentanément indisponible, la mairie nous a proposé la salle de la Michochêne.

Voilà 2020 qui commence, Au gré des Sentiers vous souhaite une belle nouvelle année.

Une date à retenir pour la Galette des Rois, le samedi 25 janvier 2020.

Notre blog est mis à jour toutes les semaines, profitez de ses belles photos, retraçant votre vie de randonneur. Pour garder la santé... N'oubliez pas de marcher !!! •

Contacts

Blog: https://agdsnoyalmuzillac.clubeo.com Email: augredessentiers56@gmail.com Pour tous renseignements, joindre: André LUQUES TORRES: 06 98 01 50 29 Serge MATHIS: 06 51 56 94 44

Le Taekwondo

Pour la troisième année le club de Taekwondo Noyal-Muzillac vous accueille pour pratiquer cet art martial coréen basé sur le respect et la maîtrise de soi.

Venez découvrir avec nous les techniques de combat, de self défense dans la bonne humeur et le respect de l'adversaire. Nous vous accueillons petits et grands le samedi matin à la salle de motricité de l'école Jean-Marie BOEFFARD à Noyal-Muzillac.

Contacts

Michaël - 06 89 57 47 66



Jeune France Football



La saison 2019-2020 est lancée depuis l'élection d'un nouveau conseil d'administration composé de 17 membres :

- un Président : Eric Jégo ; un co-président : Yves Guyot
- un trésorier : Guillaume Caunes et son adjoint : Michael Menant
- un secrétaire : Yoann Le Galudec et son adjoint : William Marie Eléoncy
- un responsable des fêtes : Youenn Thébaud
- deux responsables « jeunes » : Karine Jarlégan
 & William Marie Eleoncy
- membres: Christopher Briand, Golwen David, Jérémie David, Romain David, Vincent Gautier, Mathieu Guyot, Michel Le Jallé, Guénael Le Luel, & Grégory Ravary.

Les nouveaux arrivants ont apporté un nouveau souffle à cette équipe qui ne demandait qu'à rebondir.

Organisée autour de 2 commissions principales, cette nouvelle équipe s'est activée immédiatement :

Ainsi, la commission « fêtes », managée par Youenn, a préparé au mieux notre traditionnelle Noce Bretonne ainsi que le loto. Elle peut être satisfaite du travail accompli puisque le millésime 2019 est une réussite malgré un loto déficient. Et puisque qu'il faut continuellement faire vivre l'association, cette même commission prépare déjà le repas annuel du mois de novembre, avec cette année une nouveauté puisque ce repas ne sera servi qu'à emporter. En espérant que ce changement permette de redynamiser cette manifestation.

De son côté, la commission « jeunes » animée par Karine et William, a travaillé en collaboration avec le club du Guerno pour préparer la saison de l'école de foot et de ses 56 licenciés(es).

Le mercredi, Alan, un éducateur de Profession Sport 56, encadre tout ce petit monde, sur 4 séances, de 13h30 à 18h45, aidé par Patrick, Sylvain et Vincent.



Le samedi, chacun et chacune participe, selon les catégories, à des plateaux ou rencontres :

- Sylvie s'occupe de la catégorie U6/U7 (3 équipes)
- Karine, Gregory, Mickael et Soizic encadrent les U8/U9 (3 équipes)
- William gère les U10/U11 (1 équipe)
- Sylvain et Mickael suivent les U12 (1 équipe)
- Erwan et Emmanuel ont en charge les U13 (1 équipe)
- Enfin, les U13 filles sont encadrées par Martial, Aurélie et Cyrielle.

Cette même commission a échangé avec les clubs de Berric, Le Guerno et Muzillac, tout l'été, pour préparer au mieux la saison des équipes U14, U15 et U17 du groupement du pays de Muzillac. Et ce n'est pas toujours simple de s'entendre entre 4 clubs. Noyal accueille l'entrainement des U17, le mercredi et le vendredi ainsi que les matches des U15, le samedi après-midi. 9 jeunes noyalais pratiquent leur sport favori dans le cadre de ce groupement.

Avec un effectif de 48 seniors/vétérans, la saison est bien lancée pour nos 2 équipes seniors et notre équipe vétérans. Ronan aidé de Gilles, Eric, Julien et Michael encadre nos seniors qui évoluent en D1 et D3. L'effectif semble juste pour cette saison mais l'assiduité et la motivation de chacun doit permettre de mener à bien nos projets.

Guénael et Olivier, les dirigeants des vétérans, ont su créer une nouvelle dynamique après l'arrêt de quelques joueurs historiques. L'arrivée de nouveaux jeunes vétérans prouve, s'il en était besoin, que cette équipe de par son niveau de jeu et par l'ambiance qui y règne prend plaisir à se retrouver le dimanche matin.

Forts de ses 120 licenciés dont 28 dirigeants et dirigeantes, 3 éducateurs diplômés (Ronan, Michael et Éric), 1 arbitre officiel de ligue (Ylann) et 2 arbitres bénévoles (Claude et Fréderic), le club contribue au dynamisme de la commune bien aidé par les installations mises à sa disposition.

Un grand merci à tous les bénévoles, les parents, les amis du club et les bienfaiteurs qui contribuent tout au long de l'année au bon fonctionnement de notre association.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements pour une éventuelle inscription, envoyez un mail à : jf.foot.noyalmuzillac@gmail.com

des associations sportives

« Handball ensemble!»







La saison 2019/2020 étant désormais bien commencée, faisons un petit point d'actualité sur le club.

Cette année, l'effectif atteint toujours les 200 licenciés avec 21 équipes engagées. Soulignons que pour la première fois une équipe jeune du club évolue au niveau régional, une fierté pour le club qui voit ainsi ses efforts récompensés. Fort de ses premières expériences, le club a de nouveau fait appel à deux entraîneurs professionnels présents sur 6 créneaux d'entraînement. Cette aide lui permet de développer ses techniques de jeu en ayant un regard extérieur et professionnel. Si cet apport permet aux équipes de progresser, il serait cependant insuffisant sans la présence de nos bénévoles. Ce sont des parents, des joueurs, des passionnés qui œuvrent tous les jours au bon fonctionnement du club. Ils sont entraîneurs, coachs, membres de commissions... Ils permettent au club de fonctionner d'un point de vue sportif et de faire perdurer la structure. Nous sommes d'ailleurs heureux de voir l'entrée de nouveaux membres au sein du bureau, Ophélie GUILLODO en tant que secrétaire adjointe, Catherine BAGOURD, Laurence TRIARD et Thierry HUGON. Cette dernière assemblée générale nous montre ainsi la volonté réelle de tous nos membres d'agir pour leur club.

Les objectifs de cette saison 2019/2020 sont de mettre l'accent sur la formation des jeunes et de mettre en place une école d'arbitrage.

Pour finir, tout au long de l'année, le club vous convie à venir vous aussi partager ces moments de convivialité. Le week-end venez encourager « nos jaunes et bleus » : un bon public peut faire toute la différence ! Mais pas seulement, le club vous invite à ses différents événements festifs, tels que le loto le 1^{er} février pour venir passer un samedi soir en famille, la 4^e édition de la rando'gourmande le 26 avril et le traditionnel cochon grillé le 18 juillet.

Vous souhaitez suivre les actualités de notre club ?
Connectez-vous à notre site : www.hbcnoyalmuzillac.com.

Contact

Vous pouvez prendre contact avec nous à travers le site ou par mail au 5356048@ffhandball.net ou par téléphone au 06 11 95 20 58.



Jeune France Basket

Depuis 36 ans la section basket vit au rythme de ses licenciés, actuellement au nombre d'une cinquantaine. Cette nouvelle saison est marquée par une nouvelle présidence, Amélie CAUNES épaulée par l'ensemble des membres du bureau :

• Vice-présidents : Fabrice Caunes et Yves Noguet

Secrétaire : Béatrice Le Cadre
Trésorière : Hélène Raulo

 Membres actifs : Céline GUYOT / Claire JARSALE / Liz DAVID / Angèle THEBAUD / Hélèna DANIELO / Sylvie EON / Stephanie MOESSARD / Olivier DAVID.

Cette saison 2019/2020 sera animée par 3 équipes jeunes et 1 équipe seniors.

Toujours en collaboration avec la municipalité noyalaise et le club de Hand, nous continuons d'utiliser 2 autres salles de sports, Limerzel et Nivillac, les créneaux de notre salle de sport étant complets.

Les U13 première année, au nombre de 6 joueurs, 2 garçons et 4 filles, coachés par Stéphanie Le GAC ne se laissent pas intimider face à ce nouveau championnat qui marque leur passage vers la cour des grands. Souhaitons-leur une belle saison!

Les U13 deuxième année, au nombre de 6 joueuses, coachées par Amélie CAUNES continuent d'évoluer chaque année avec leur envie de progresser! Cette année, nous accueillons Louna, qui fait du bien au fragile effectif que nous rencontrons depuis plusieurs années maintenant.







Les U18, en collaboration avec Péaule, coachées par Anne Le THIEC et Yves NOGUET, connaissent un renouveau pour cette saison puisqu'elles sont 10 joueuses, 4 joueuses venant de Péaule et 6 joueuses de Noyal-Muzillac. Motivées, avec l'envie de réussir ensemble, nous leur souhaitons une belle saison avec de belles victoires!

Enfin, l'équipe seniors coachées par Thierry SINNESAL, continue d'affronter ce championnat pour la deuxième année consécutive. Cette année, nous souhaitons la bienvenue à Logane qui vient renforcer l'équipe de 8 joueuses. Malgré un début de saison compliquée avec quelques blessures, nous leur souhaitons une meilleure deuxième phase.

La Jeune France Basket continue également de mettre en place ses traditionnelles fêtes :

- Le 11 novembre et le 1^{er} mai : traditionnelle vente de crêpes qui se résume comme étant une matinée conviviale et chaleureuse.
- Samedi 8 février : notre poulet basquaise à emporter.

Contact

Nous sommes, chaque année à la recherche de joueurs pour permettre à la Jeune France basket de voir le jour encore de nombreuses années. Débutante ou non, rejoins-nous dans l'aventure du ballon orange!

jfnmbasket@gmail.com

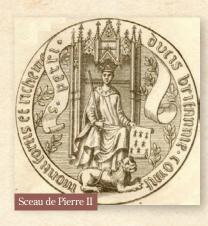
L'ensemble du club de basket, souhaite à tous les noyalais et noyalaises ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année!

Histoire

« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

• Le duc Pierre II dit le Simple









Dans le précédent article, je précisais que le duc François ler choisit pour héritier son frère Pierre de Guingamp qui va régner de 1450 à 1457 sous le nom de Pierre II. Son épouse sera la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Né le 7 juillet 1418 à Nantes, il est le fils de Jean V duc de Bretagne et de Jeanne de France. Il épouse en juin 1441 Françoise (1427-1485), fille de Louis d'Amboise. Nommé comte de Guingamp par son père, il combat contre les Anglais en Normandie en 1449 et en 1450 avec son frère le duc François ler de Bretagne, et son oncle le connétable de Richemont, il prend plusieurs villes, parmi lesquelles Coutances, Saint-Lô et dans les marches bretonnes Fougères.

En 1450, il devient duc à la mort de François ler, celui-ci n'ayant pas de fils, suivant les dispositions du premier traité de Guérande (1365) qui exclut ses filles de la succession.

En 1453 le duc envoie une troupe de 1 500 chevaliers en Guyenne (région de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie) qui contribue à l'expulsion définitive des anglais de France à la fin de la Guerre de Cent Ans (1337 à 1453).

Pierre II et son épouse Françoise d'Amboise ne peuvent avoir de descendance. En 1455, avec les problèmes de santé du duc, se pose la question de sa succession car son oncle et successeur désigné le Connétable Arthur de Richemont âgé de 62 ans est lui-même sans enfant. Le duc décide de marier sa nièce, Marguerite de Bretagne, fille de son frère aîné François Ier, à son cousin, François de Bretagne, comte d'Étampes, futur duc François II.

Pour sceller cette union, le duc convoque les États de Bretagne, le jeudi 13 novembre 1455 dans la salle haute de la Cohue à Vannes, qui approuvent l'union matrimoniale. Les noces débutent le 16 novembre par une grande messe en la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, présidée par l'évêque de Nantes, Guillaume de Malestroit. S'ensuivent des banquets et des danses au château de l'Hermine, les joutes animent la place des Lices.

Il meurt le 22 septembre 1457 à Nantes. Le règne relativement court de ce duc n'a pas marqué l'histoire. Bien conseillé par sa femme, mais peu fait pour la fonction ducale, lourd d'esprit comme de corps, sujet à des sautes d'humeur et timide. À sa mort, son oncle sexagénaire Arthur de Richemont lui succède sous le nom d'Arthur III.



LA BIENHKURKUSE VRANÇOISE D'AMBOISE

Jacques HAZO pour l'ANHA

Dépernes du mag



Concours de dessins 2019

Cette année le concours de dessins réservés aux enfants de 3 à 16 ans a remporté un vif succès. Une vingtaine d'enfants étaient inscrits, et comme aucun thème n'était imposé, leur imagination a été féconde.

Des bateaux, des animaux, des paysages et personnages ont fait l'objet de beaux dessins. Les plus petits ont beaucoup coloriés, les plus grands ont fait de la peinture. Nous remercions vivement Mélina, Sophie, Thaïs, Maxence, Anaëlle, Noémie, Loriana, Adèle, Mathéo, Rafael, Noam, Tylann, Matilin, Maellis, Paul, Naomy, Mona, Eléa, Narek et Marion pour leur participation.

Ils ont tous été récompensé en leur offrant un cahier à dessins et des crayons de couleurs ; nous leur donnons rendez-vous en 2020 pour d'autres aventures.

Semaine bleue 2019

Comme tous les ans, début octobre, Arc Sud Bretagne organise en partenariat avec toutes les communes la semaine bleue, réservée aux plus de 60 ans. Cette manifestation est nationale.

Cette année Noyal Muzillac a organisé un atelier de cartonnage, dans la salle de la Michochêne. Quelques personnes sont venues fabriquer un miroir avec du carton recyclé. Cet atelier a beaucoup plu et surpris les participants qui sont repartis avec leurs œuvres. Belle découverte que de savoir faire et réutiliser des emballages cartonnés, plutôt que d'aller encombrer la déchetterie.

Nous vous attendons l'année prochaine pour une nouvelle session de la semaine bleue.

Merci à tous pour votre participation.



Covoiturage

Soyez solidaire et testez le covoiturage pour l'insertion professionnelle

C'est le mois de l'économie sociale et solidaire, l'occasion d'agir à son niveau.

Le saviez-vous ? **Près d'un Français sur quatre (25%) déclare avoir déjà renoncé à un travail** ou une formation, par manque de moyen de se déplacer (sondage ELABE 2016).

Vous souhaitez donner un coup de main, c'est très simple

Rendez-vous sur www.ouestgo.fr, la plateforme régionale dédiée au covoiturage domicile-travail et partenaire d'éhop. Créez votre trajet et définissez les jours où vous souhaitez covoiturer : 1, 2, 3 fois par semaine, c'est vous qui choisissez !

Et après ? L'équipe éhop peut vous contacter par téléphone ou SMS (1 à 3 fois dans l'année) pour aider une personne à se rendre à son travail ou à sa formation.

Une question ? Un doute ? Appelez éhop, l'association vous accompagnant dans votre démarche :

02 99 35 10 77



Recensement 2020 de la population

Nous vous présentons les cinq agents recenseurs qui opéreront pendant la période du 16 Janvier au 15 Février 2020 inclus.

De gauche à droite : Claire DAVID, Christelle ANTONI, Alexandra LEFEBVRE, Françoise PANDOLFO et Catherine LE GUIRRIEC.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.





État civil de Juin à Novembre 2019



Naissances

EON Léa GUYOT Paco JEGO Alwenna LE BOULICAUT Sarah LE MASLE Timéo LESPAGNOL Léna RONSIN Owen STEPHAN Zéphyr PASSELANDE SALMERON Maël

12 avenue des Peupliers Le Grand Beaufort Bodrefaux - 12 Rue des Pins Kerbisien 7 rue du Stade 19 rue de Rohel Boissignan-Brangolo 21 Murin La Grée-Grâce



Mariages

CALLOCH Yann-Ber & RENEVIER Anne-Lise $\it R\'{e}z\'{e}$ - 19 Murin

FIEVEZ Bertrand & JACQUOT Isabelle

Brulis - 12 Route de Muzillac

GALLION Jérémy & HACQUES Maria

Montpellier - Logorenne

LAVAL Michel & LAINÉ Virginie

I ézale

LESCOP Laurent & DAVID Maëlann Marzan - 22 Rue des Trois Vallées

LEGAGNEUX Stéphane & BROSSARD Peggy

Brulis - 6 Route de Muzillac

LE BOT Bertrand & DAYON Anne Boissignan-Brangolo

LOREAL Baptiste & JURET Alice
Le Grand Boissignan

MIGLIETTI Marc & HOLGUIN MARTINEZ Laura-Ximena PARIS 15° - 18 Rue du Stade



Décès

GUIHENEUF Yves
LAYEC Muriel
LE BRUN Marguerite
LE GLAUNEC Marc
PIVAUT Christiane
WABLE Martine

10 Rue Haute
Chemin de Ro
5 Bis Place d
Kervin
10 rue Haute

10 Rue Haute 1 Rue des Martins-Pêcheurs Chemin de Rohel 5 Bis Place de la Bascule Kervin 10 rue Haute



Les écoles

- École communale Jean-Marie BOEFFARD Rue des Martins Pêcheurs - **Tél. 02 97 41 58 83**
- École privée du Sacré-Cœur Rue des écoles - **Tél. 02 97 41 54 10**

ALSH - Ty Moun

Maud PILIA (sur rendez-vous) **Tél. 02 97 41 50 34**alsh.noyalmuzillac@live.fr

Agence postale intercommunale

Tél. 02 97 47 59 29

Mairie de Noyal Muzillac Place de la mairie Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h

Bibliothèque

1 rue de la Ferme du Portail - **Tél. 02 97 48 69 60** bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Sylvie ANEZO (sur rendez-vous) **Tél. 02 97 69 54 82**

ADMR du TREVELO Noyal Muzillac - Le Guerno - Péaule

4 place de la Mairie - **Tél. 02 97 45 66 39**

Ouverture

Lundi et jeudi de 9h à 16h Mercredi fermé Mardi et vendredi de 13h3o à 16h

Presbytère

• Muzillac: 5 avenue Lamennais - **Tél. 02 97 41 67 49**

Hébergements / Restauration

- Camping Le moulin de Cadillac
 Patrick GUENEGO Tél. 02 97 67 03 47
 www.camping-moulin-cadillac.com
- Manoir de Bodrevan
 Bodrevan Tél. 02 97 45 62 26
 manoir-bodrevan.com
- Le Benguë chez Lili
 10 rue du Benguë Tél. 02 97 68 43 83
 www.restaurant-chezlili.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17 - Tél. 02 97 41 67 07
Après 19 heures, répondeur automatique.
Urgences dentaires 02 97 63 12 73
(dimanches et jours fériés)
Urgences médicales 15
Pharmacie de garde composer le 32 37

Médecins

Hélène BILLY, Aurélie DANIEL, Karine DURLIAT et Marie RASSE Maison médicale - 3 rue du Presbytère **Tél. 02 97 41 57 07**

Éducatrice spécialisée

Claire VASSEUR 9 place de la bascule - **Tél. 06 07 24 45 83**

Infirmiers

Gilles HAVART, Yoann DUSSURGEY, Jean-Marie LE GALUDEC Maison médicale 3 rue du Presbytère **Tél. 02 97 41 46 62**

Kinésithérapeutes

Aurélie GOUBAUD, Thibaud PEDRON et Élodie MADEC Z.A. des Buttes - **Tél. 02 97 41 51 08**

Ostéopathe-kiné

Anne Catherine LE MOIGNO Z.A. des Buttes - **Tél. 02 97 41 51 08**

Ostéopathe-énergéticien

Jean-François MORDEL 9 place de la bascule - **Tél. 06 89 55 51 71**

Pharmacie de Noyal-Muzillac 1 Place de la Mairie - **Tél. 02 97 41 46 77**

l Place de la Mairie - **Fel. 02 97 41 4**

Psychologue

Jacqueline LEJALE HANGOUET Trébigan - **Tél. 02 97 41 44 59**

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC 3 rue du Presbytère - **Tél. 06 69 65 25 26**

Sophrologue

Carine SUMEREAU 9 place de la bascule - **Tél. 06 50 53 74 60**

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL Lezale - **Tél. 02 97 45 60 00**



Janvier

- 11 AG + REPAS Club du Bel Âge
- **18** Jeune France Théâtre
- **19** Jeune France Théâtre
- 25 Jeune France Théâtre
- **26** Jeune France Théâtre
- 31 Jeune France Théâtre

Février

- 1er leune France Théâtre
- 1er Loto du handball club
- 2 Jeune France Théâtre
- 8 Vente poulet basquaise à emporter Basket
- 29 Repas des chasseurs

Mars

- 7 Loto amicale laïque JMB
- 8 Repas club du bel Âge (ouvert à tous)
- 15 Concours boules de Bourgerel
- 19 Commémoration aux monuments aux morts FNACA

Avril

- 3 Porte ouverte école Sacré Cœur
- 4 Troc de plantes et graines de printemps
- 4 Kig ha farz animé chez Lili au Benguë
- 26 Rando gourm'hand handball club

Mai

- **1**er Vente de crêpes basket (place de l'église)
- 8 Commémoration aux monuments aux morts FNACA
- 20 Concours boules de Bourgerel retraités
- 23 Concours boules de Bourgerel sociétaires
- 30 Concours boules de Bourgerel
- 31 Concours boules de Bourgerel

Juin

- **1**er Concours boules de Bourgerel
- 7 Rallye cyclo pédestre Jeune France Théâtre
- 13 Tournoi de palets Jeune France
- 13 Flamenco et repas paëlla chez Lili au Benguë
- 14 Fête de l'école Jean-Marie Boëffard
- 17 Concours boules de Bourgerel retraités
- 28 Kermesse école Sacré Cœur

Juillet

Tout le mois Expositions à la chapelle de Benguë

- 3 Fête du Nolwenn
- 4 et 5 Ball trap des chasseurs
 - 14 Fête de la municipalité
 - 18 Cochon Grillé du Handball club
 - 22 Concours boules de Bourgerel retraités
 - 22 Soirée estivale Supporters musique de la Jeune France

Août

Tout le mois Expositions à la chapelle de Benguë

- 1er Concours boules de Bourgerel
- 1er Loto Jeune France Football
- 2 Concours boules de Bourgerel
- Noce bretonne Jeune France Football
- 3 Concours boules de Bourgerel
- 29 Concours boules de Bourgerel communal et sociétaires
- 29 Repas couscous Jeune France Musique
- 30 Vide grenier amicale laïque JMB

Septembre

27 Cochon à l'ancienne Jeune France

Octobre

- 4 Repas association Saint Martin
- 10 Repas couscous dansant amicale laïque
- 17 Troc de plantes et graines d'automne
- 24 Repas des aînés de la commune

Novembre

- 7 Repas cassoulet Jeune France Football
- 11 Commémoration aux monuments aux morts FNACA
- 11 Vente de crêpes du Basket (Place de l'église)
- 10, 21 et 22 Bourse aux jouets les Cousettes Noyalaises
 - **21** Loto Jeune France

Décembre

- 5 Spectacle de Noël école Sacré Cœur
- 5 AG du Gré des Sentiers